



PLANTEUR ET PREPARATEUR DE VANILLE (PPV)



Référentiel d'Évaluation (Certification)

décembre 2016

TABLE DES MATIÈRES

INFORMATIONS GÉNÉRALES CONCERNANT LE RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION.....	4
DÉFINITIONS.....	6
PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DES MODALITÉS D'ÉVALUATION : DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE ET FICHE D'ÉVALUATION.....	6
COMPÉTENCE 1 : Se situer au regard du métier	9
COMPÉTENCE 2 : Prévenir les risques environnementaux et accidents en milieu de travail	12
COMPÉTENCE 3 : Communiquer en français fonctionnel de base	16
COMPÉTENCE 4 : Gérer l'outillage, matériel et équipement	20
COMPÉTENCE 5 : Effectuer de la statistique de production	22
COMPÉTENCE 6 : Gérer son temps et les priorités.....	25
COMPÉTENCE 7 : Interagir dans des situations professionnelles variées	28
COMPÉTENCE 8: Aménager le champ de production de la vanille	31
COMPÉTENCE 9 : Appliquer la méthode de plantation	35
COMPÉTENCE 10 : Mettre en œuvre le contrôle et l'entretien périodique	37
COMPÉTENCE 11 : Assurer la pollinisation	40
COMPÉTENCE 12 : Procéder à la récolte et aux différents triages	43
COMPÉTENCE 13 : Réaliser l'échaudage et l'étuvage	45
COMPÉTENCE 14 : Effectuer le séchage	48
COMPÉTENCE 15 : Exécuter l'affinage	50
COMPÉTENCE 16 : Procéder au conditionnement du produit	53
COMPÉTENCE 17 : Respecter les formalités administrative et commerciale	55
COMPÉTENCE 18 : Appliquer une démarche de vente.....	59
COMPÉTENCE 19 : S'initier à la création et à la gestion d'une PME	62
COMPÉTENCE 20 : S'intégrer dans le milieu du travail (stage)	66

Référentiel d'Evaluation (Certification)

INFORMATIONS GÉNÉRALES CONCERNANT LE RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION

En formation professionnelle, la fonction évaluation repose sur quelques concepts ; elle présente certaines caractéristiques et se déploie en prenant appui sur des valeurs et des orientations de base. Tous ces éléments constituent un cadre de référence à partir duquel l'évaluation des apprentissages est structurée et mise en œuvre. Souvent, l'on ne perçoit ou ne retient de la notion d'évaluation des apprentissages que l'aspect qui consiste à porter un jugement sur la maîtrise des compétences et sur la performance des apprenants qui souhaitent obtenir une certification ou un diplôme. Cette perception conduit à occulter la place que devrait occuper l'évaluation au sein du processus de formation et d'apprentissage.

Toute la pédagogie de la réussite sur laquelle repose l'APC nécessite une étroite association entre formation, apprentissage et évaluation. L'évaluation doit non seulement être intégrée aux différentes phases d'acquisition des compétences, mais elle doit également constituer l'un des piliers de la démarche d'apprentissage de l'apprenant. L'acquisition d'une compétence ne peut se faire sans que l'apprenant ait développé sa capacité de juger des résultats atteints et de la performance réalisée. Cet aspect de l'évaluation est appelé « **évaluation formative** » et elle n'est pas prise en compte dans le référentiel d'évaluation.

Le volet le plus connu de l'évaluation des apprentissages est sans contredit **l'évaluation sommative ou de sanction**. Ce sont les résultats de cette évaluation qui sont colligés dans le référentiel d'évaluation et qui figureront ultérieurement dans les communications de résultats et les documents officiels. Bien que l'évaluation formative ne peut être utilisée pour attester officiellement de la compétence d'un apprenant, l'épreuve décrite dans le référentiel (ou certaines de ses composantes) peut être valorisée pour guider l'enseignant dans la mise en œuvre des activités d'évaluation formative.

L'évaluation de sanction doit être faite de manière rigoureuse. Elle doit porter sur toutes les compétences d'un métier et proposer des situations suffisamment complexes qui permettent d'évaluer les différentes composantes d'une compétence (savoir, savoir-faire et savoir-être).

Le référentiel d'évaluation repose sur les compétences contenues dans le référentiel de formation. Il est un guide proposant des orientations en matière d'évaluation des compétences. Une certaine latitude est

ainsi laissée aux établissements de formation afin qu'ils puissent prendre en considération le profil de chaque cohorte et le contexte de formation qui prévaut dans leur milieu.

En conséquence, le référentiel d'évaluation présente une description de l'épreuve et une fiche d'évaluation pour chacune des compétences. Ces éléments sont soit prescriptifs ou d'application obligatoire, selon leur importance dans le référentiel de formation. Les consignes et précisions au regard des modalités de l'évaluation sont présentées dans le référentiel afin de guider les établissements dans sa mise en œuvre.

La vision de l'équipe de production est de valoriser l'évaluation en situation réelle ou dans le cadre de la mise en situation en s'inspirant du contexte du milieu du travail. En mettant en œuvre sur l'évaluation pratique, l'équipe de production veut démontrer l'importance qu'elle accorde à l'APC qui soutient une participation active de l'apprenant dans le cadre de la formation, mais aussi de l'évaluation de ses apprentissages. La stratégie aussi adoptée par l'équipe de production est de valoriser l'évaluation des compétences générales par le biais des compétences particulières. Le choix par le formateur d'activités d'évaluation qui sont multidimensionnelles est aussi favorisé afin que les compétences puissent être évaluées sous des aspects diversifiés, mais complémentaires.

L'équipe de production a retenu les quatre principes suivants dans la construction du référentiel :

1. Choix des objets d'évaluation

Le choix des objets d'évaluation se fait en considérant l'objectif opérationnel associé à une compétence (le comportement attendu) et en tenant compte de l'ensemble des objectifs opérationnels d'un programme d'études. En se référant au comportement attendu identifié dans le référentiel de formation, on retient, pour chaque compétence, un échantillon significatif et représentatif d'éléments à évaluer. On assure ainsi une représentativité des éléments retenus pour l'évaluation de sanction.

2. Choix de stratégies d'évaluation

Les caractéristiques du comportement attendu ainsi que les contraintes liées à l'évaluation influent le choix de la stratégie d'évaluation (évaluation d'un produit/résultat ou d'un processus). Il s'agit donc de proposer la stratégie ou les stratégies d'évaluation la plus ou les plus adaptées et susceptibles de évaluation objective.

3. Élaboration des indicateurs et des critères d'évaluation

Pour chacun des objets d'évaluation, on propose des indicateurs et des critères d'évaluation. Leur nombre est variable et leur formulation dépend de la stratégie d'évaluation retenue.

Les indicateurs et les critères d'évaluation sont définis en tenant compte du comportement attendu, et plus particulièrement, des critères généraux et particuliers de performance (ou de participation).

Les indicateurs présentent chacun un aspect à évaluer ou précisent sous quel angle on compte évaluer un élément de la compétence. Ces indicateurs sont suivis des critères qui décrivent de façon plus précise les exigences de performance. Les critères sont utilisés pour juger si la performance évaluée est satisfaisante.

4. Détermination des pondérations

Pour chacun des indicateurs d'évaluation, il s'agit d'attribuer une valeur numérique qui précise son importance relative dans la mesure globale de la performance, pour un objet d'évaluation donné. On attribue également une pondération à chacun des critères d'évaluation. Ceci permet de faire ressortir l'importance relative des indicateurs et des critères d'évaluation associés à un objet d'évaluation.

DÉFINITIONS

- **Critères d'évaluation:** Ce sont les aspects précis sur lesquels l'évaluation de la maîtrise de la compétence repose.
- **Évaluation des apprentissages:** Processus qui conduit à porter un jugement sur les apprentissages, à partir de données recueillies, analysées et interprétées en vue de décisions pédagogiques et administratives.
- **Indicateur :** présente l'aspect ou l'angle sous lequel les éléments de la compétence sont évalués.

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DES MODALITÉS D'ÉVALUATION : DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE ET FICHE D'ÉVALUATION

Dans le but de soutenir les établissements de formation à gérer l'évaluation des compétences des apprenants, sont ici présentées une description de l'épreuve et une fiche d'évaluation. Il est important de préciser que les modalités de l'épreuve ou sa nature même sont des suggestions soumises par l'équipe de production. Elles reposent sur le contenu du référentiel de formation. En contrepartie, la philosophie par laquelle sont déterminés les critères d'évaluation se doit d'être respectée, puisqu'elle s'inspire directement des critères de performance identifiés par les professionnels du métier lors de

l'AST. En conséquence, les critères d'évaluation doivent permettre l'évaluation de la compétence dans sa globalité.

a) Description d'épreuve

L'équipe de production propose une description de l'épreuve répondant aux exigences des critères d'évaluation de sanction et tenant compte des conditions d'évaluation prescrites au programme. L'objectif du référentiel est d'uniformiser le niveau de complexité de l'épreuve entre les établissements d'enseignement et ainsi de fournir l'encadrement nécessaire.

La description de l'épreuve présente :

- des directives et renseignements généraux : compétence évaluée, comportement observé, suggestion de la durée, nombre de candidates et candidats pouvant être évalués en même temps, etc.;
- le déroulement de l'épreuve : caractéristiques de la tâche ou des activités à effectuer par l'apprenant, les conditions de réalisation, suggestions de tâches en fonction des stratégies d'évaluation, etc.;
- une description du matériel nécessaire et de l'environnement de l'évaluation afin d'orienter l'établissement de formation;
- des consignes particulières : restrictions, moments d'observation, importance de certains éléments, priorisation, etc.

b) Fiche d'évaluation

La fiche d'évaluation est un outil d'encadrement pour soutenir l'observation et assurer que les responsables de l'évaluation adoptent une observation homogène quel que soit l'établissement de formation. Cet outil est donc directement utilisé par le formateur et lui est utile au moment où il évalue la performance d'un apprenant. La fiche permet donc d'uniformiser les observations et soutient l'objectivité de la décision de reconnaître la réussite d'une compétence.

La fiche d'évaluation présente les informations suivantes :

- des données générales : titre du programme, titre du module, nom de l'apprenant, nom du formateur, etc.;
- les indicateurs et les critères retenus pour l'évaluation de sanction;
- des éléments d'observation qui précisent davantage les observations associées à un critère d'évaluation;
- la pondération de chaque élément;
- des tolérances qui s'appliquent à un critère et qui font en sorte que l'apprenant ne soit pas pénalisé;
- des espaces qui facilitent la consignation des résultats ou sa justification par le formateur au regard des éléments d'observation;
- une approche dichotomique;
- un seuil de réussite soutenant le verdict de SUCCÈS ou D'ÉCHEC;
- une règle de verdict en fonction des besoins;
- toutes autres informations permettant de cadrer l'évaluation et d'éliminer la subjectivité du formateur, tout en maintenant la flexibilité nécessaire pour que l'évaluation puisse être réalisée dans divers établissements de formation.

c) Synthèse d'évaluation

Cinq blocs des compétences doivent être évalués en tenant compte les fiches d'évaluation pour les compétences y afférentes. Le verdict de SUCCES définitif d'évaluation doit satisfaire aux exigences de l'ensemble de cinq blocs des compétences et du stage réalisé en milieu de travail.

Fonction / Blocs des compétences	Compétences	Evaluation
PRODUCTION	C8 : Aménager le champ de production de la vanille C9 : Appliquer la méthode de plantation C10 : Mettre en œuvre le contrôle et l'entretien périodique C11 : Assurer la pollinisation	Evaluation sommative
PREPARATION ET CONDITIONNEMENT	C12 : Procéder à la récolte et aux différents triages C13 : Réaliser l'échaudage et l'étuvage C14 : Effectuer le séchage C15 : Exécuter l'affinage C16 : Procéder au conditionnement du produit	Evaluation sommative
GESTION D'EXPLOITATION	C4 : Gérer l'outillage, matériel et équipement C5 : Effectuer de la statistique de production C6 : Gérer son temps et les priorités C19 : S'initier à la création et à la gestion d'une PME	Evaluation sommative
COMMUNICATION	C1 : Se situer au regard du métier C2 : Prévenir les risques environnementaux et accidents en milieu de travail C3 : Communiquer en français fonctionnel de base C7 : Interagir dans des situations professionnelles variées	Evaluation sommative
COMMERCIALISATION	C17 : Respecter les formalités administrative et commerciale C18 : Appliquer une démarche de vente	Evaluation sommative

COMPÉTENCE 1 : Se situer au regard du métier

FICHE DESCRIPTIVE DE L'ÉPREUVE		
TITRE MODULE 1 :	Orientation au métier	CODE : PPV-C1
DURÉE MODULE:	20 heures	DURÉE DE L'ÉPREUVE : 2h sur l'ensemble de la formation
COMPORTEMENT ATTENDU :	Développer une compréhension accrue de l'exercice du métier de Planteur et Préparateur de Vanille (PPV)	
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :	L'évaluation a pour but de juger de l'engagement de l'apprenant, mais aussi de sa compétence à se situer au regard de son métier et de sa formation. L'évaluation portera sur les données recueillies, la participation et le respect des consignes de la part de l'apprenant tout au long du module. Un jugement définitif sur la réussite ne devrait pas être porté avant la fin de la durée totale du module.	
MATÉRIEL – LOGISTIQUE POUR UN GROUPE D'APPRENANTS		
Matériels : pas de matériels particuliers et spécifiques au métier. Documents et références soumises par le formateur.		
Local : l'épreuve ne nécessite pas une salle spécialisée. Elle peut se dérouler dans la salle de formation ou les espaces alloués au programme de PPV.		
DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE		
Étant donné que cette compétence est la première développée au sein du programme de formation, son évaluation devrait reposer sur l'engagement de l'apprenant dans sa formation, ainsi que sa participation active. En conséquence, l'évaluation devrait porter sur l'intégration de trois phases qui sont : l'information sur le métier, l'engagement dans la démarche de formation et l'évaluation de l'orientation professionnelle. Ces trois phases couvrent l'ensemble de la compétence.		
Informations sur le métier et engagement dans la démarche de formation :		
<ol style="list-style-type: none">1. S'informer sur les caractéristiques du marché du travail dans la filière vanille : on s'attend à ce que l'apprenant recueille de l'information sur le sujet et s'informe sur les types d'entreprises, les perspectives d'emploi, la rémunération, les possibilités de mobilité professionnelle, les critères d'embauche, etc. L'apprenant choisit 2 sujets/thèmes parmi ceux présentés par le formateur.2. S'informer sur la nature et les exigences de l'emploi dans la filière vanille : on s'attend à ce que l'apprenant recueille de l'information sur le sujet et s'exprime de façon claire et soutenue sur 2 sujets/thèmes parmi ceux présentés par le formateur : sur les tâches, les responsabilités, les critères de performance, les conditions de travail, les règles d'éthique professionnelle, les droits et responsabilités.3. Se familiariser avec les habiletés, aptitudes et connaissances nécessaires pour exercer le métier : on s'attend à ce qu'au cours d'une rencontre de groupe l'apprenant participe aux discussions et présente sa perception du métier.4. Se renseigner sur les particularités du travail autonome : on s'attend à ce que l'apprenant recueille des informations sur 2 particularités du travail autonome pour le PPV et qu'il puisse présenter celles-ci.5. Se familiariser avec les législations liées au travail de planteur et préparateur de vanille : on s'attend à ce que l'apprenant recueille des informations et participe aux discussions lors de rencontres de groupe.		
Évaluation de l'orientation professionnelle :		
<ol style="list-style-type: none">6. Reconnaître les forces qui faciliteront son travail ainsi que les faiblesses à améliorer : on s'attend que l'apprenant puisse présenter 3 éléments (de façon orale ou écrite) mettant en relation ses aptitudes, ses intérêts et les exigences du métier. Il devrait aussi prendre en compte les caractéristiques du métier dans		

la présentation et démontrer sa compréhension de l'environnement de travail du PPV.

7. Comparer les exigences du métier avec son profil personnel : on s'attend que l'apprenant puisse présenter sa réflexion, en fournissant des explications sur son orientation professionnelle et qu'il participe de façon active dans le partage de sa réflexion. Cette réflexion peut être soumise de façon écrite ou encore de façon verbale lors d'une discussion avec le formateur. L'évaluation de cet élément devrait être réalisée à la fin du module (en fin d'acquisition de la compétence).

CONSIGNES PARTICULIÈRES

- L'épreuve est conçue pour permettre une évaluation individuelle des apprenants, mais permet de placer ceux-ci dans un contexte d'interrelations avec ses pairs et le formateur. L'évaluation individuelle de cette compétence est importante car elle permet de confirmer l'engagement de la personne et sa motivation au regard du métier ;
- L'évaluation repose sur l'observation en contexte réel d'intervention (recherche, discussions, etc.) ;
- Les composantes de l'épreuve sont présentées selon un cheminement logique respectant la méthodologie d'élaboration des référentiels et guides en APC ;
- Une fiche d'évaluation sera complétée individuellement pour chaque apprenant. Les critères particuliers d'évaluation y sont présentés. La fiche pourra être partagée aux apprenants au début du module en respect de la philosophie de l'évaluation en APC.

FICHE D'ÉVALUATION

Compétence 1 – Se situer au regard du métier

Code : PPV-C1

Informations générales

Nom de l'apprenant : _____

Établissement d'enseignement : _____

Date de l'évaluation : _____

Signature du formateur : _____

Résultat

SUCCÈS

ÉCHEC

ÉLÉMENTS D'OBSERVATION

Jugement

INFORMATIONS SUR LE MÉTIER ET ENGAGEMENT

OUI

NON

1. CARACTÉRISTIQUES MARCHÉ DU TRAVAIL

- 1.1 Recueil de l'information pertinente sur 2 des sujets suivants :
types d'entreprise, perspectives d'emploi, rémunération,
possibilités de mobilité professionnelle, critères d'embauche, etc.

2. NATURE ET EXIGENCES DE L'EMPLOI

2.1 Recueil de l'information pertinente sur 2 des sujets suivants : tâches, responsabilités, critères de performance, conditions de travail, règles d'éthique professionnelle, droits et responsabilités, etc.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.2 Participation aux discussions : donne son opinion en utilisant un argument	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. HABILITÉS, APTITUDES ET CONNAISSANCES		
3.1 Présente au moins une habileté, une aptitude ou une exigence du métier lors d'une rencontre de groupe	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3.2 Participation aux discussions : donne son opinion en utilisant un argument pertinent	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. PARTICULARITÉS DU TRAVAIL AUTONOME		
4.1 Collecte de renseignements sur un sujet, qui pourrait être : caractéristiques personnelles de l'entrepreneur, exigences relatives à la carrière de l'entrepreneur, etc.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. LÉGISLATIONS		
5.1 Participation aux discussions : partage une information reposant sur ses recherches et se fondant sur un argument	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ÉVALUATION DE L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE		
6. PRÉSENTATION		
6.1 Présente au moins 3 éléments mettant en relation ses aptitudes, ses intérêts avec certains aspects ou exigences du métier	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7. RÉFLEXION DE SON ORIENTATION PROFESSIONNELLE		
7.1 Présente des explications/arguments sur son orientation professionnelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7.2 Participe activement lors d'une discussion ou démontre son engagement dans le cas d'une présentation écrite	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
TOTAL:	/10	
Seuil de réussite: 6 des 10 critères d'évaluation dont la satisfaction aux exigences des critères 3.1, 6.1 et 7.1		
Remarques 		

COMPÉTENCE 2 : Prévenir les risques environnementaux et accidents en milieu de travail

FICHE DESCRIPTIVE DE L'ÉPREUVE		
TITRE MODULE 2 :	Risques environnementaux et sécurité au travail	CODE : PPV-C2
DURÉE MODULE:	25 heures	DURÉE DE L'ÉPREUVE : 2 heures
COMPORTEMENT ATTENDU :	Appliquer les mesures de sécurité et préserver l'environnement dans le métier de PPV	
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :	L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant à prévenir les risques environnementaux et les accidents en milieu de travail. Il s'agit d'une épreuve qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances de base, des connaissances pratiques et une portion de type pratique. L'évaluation de type pratique pourrait être administrée à un groupe restreint d'apprenant en raison de la disponibilité du matériel et de la capacité du formateur à observer plusieurs apprenants à la fois. Pour ce qui est de l'évaluation des connaissances, elle peut être réalisée avec tous les apprenants en même temps. L'environnement de réalisation de l'épreuve devrait s'inspirer le plus réalistement possible d'une situation en milieu de travail de PPV notamment pour la composante de type pratique. Il est important de noter que cette compétence générale est transversale à plusieurs compétences particulières, en conséquence, la mise en application pourra aussi être évaluée lors de l'évaluation des dites compétences particulières.	
MATÉRIEL – LOGISTIQUE POUR UN GROUPE D'APPRENANTS		
<p>Matériels : manuels de procédures, EPI et matériels de sécurité adaptés aux besoins de l'évaluation, manuels de référence technique, textes ou articles de lois qui régissent la protection environnementale, documents avec pictogrammes (ou enseignes et panneaux appropriés), outils et matériels nécessaires.</p> <p>Local : l'épreuve peut se dérouler dans la salle de formation pour la composante des connaissances et connaissances pratiques et les champs alloués au programme de PPV pour la composante pratique.</p>		
DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE		
<p>Cette épreuve pourrait comprendre des étapes permettant l'évaluation des connaissances, des connaissances pratiques et des habiletés pratiques. Pour cette raison, elle se subdivise ainsi</p> <p>Composante 1 : Connaissance des normes et mesures (15 minutes) On s'attend à ce que l'apprenant puisse citer 5 points essentiels à son travail et qui sont préconisés par le décret MECIE en matière de protection environnementale. Il pourrait aussi expliquer brièvement les mesures de HSE, en lien avec la législation, et l'utilisation des EPI prescrits.</p> <p>Composante 2 : Identification des risques (20 minutes) À partir de 2 scénarios (image : évaluation des connaissances pratiques ou simulation dans les champs : évaluation pratique), l'apprenant devrait identifier pour chaque scénario, deux situations dangereuses ou problématiques et 2 risques d'accidents. Il pourrait aussi identifier des mesures correctives pour assurer une intervention sécuritaire et minimiser les accidents.</p> <p>Composante 3 : Comportement préventif (45 minutes) À l'aide de documents avec pictogrammes (d'enseignes ou de panneaux), l'apprenant pourrait démontrer sa</p>		

connaissance de la signification des signes et pictogrammes associés à la sécurité. Il pourrait lui être proposé une activité d'association, dans laquelle il identifie correctement les pictogrammes qui lui sont présentés.

À l'aide d'un scénario illustrant un accident, l'apprenant pourrait effectuer une procédure d'intervention adéquate et qui démontrerait sa connaissance des gestes/actions appropriés (donc d'une conduite sécuritaire).

Composante 4 : Actions environnementales préventives (20 minutes)

En présence de divers déchets et de résidus, l'apprenant pourrait les trier adéquatement dans le secteur agricole. Il devrait expliquer ses choix en faisant le lien avec les risques des résidus/déchets pour l'environnement et la santé.

Composante 5 : Normes de sécurité agricole (20 minutes)

En utilisant un équipement agricole, l'apprenant pourrait faire son utilisation sécuritaire. Il devrait alors démontrer son respect des normes de sécurité lors de travail agricole et de préparation de vanille, dont entre autres la vérification des pictogrammes, le respect des procédures et le choix des EPI.

CONSIGNES PARTICULIÈRES

- L'épreuve est conçue pour permettre une évaluation individuelle des apprenants et s'avère importante pour valider le comportement préventif et sécuritaire de l'apprenant avant qu'il entame le développement des compétences particulières au métier (donc présence accrue dans le champ pour les travaux pratiques) ;
- L'évaluation repose sur la mise en situation s'inspirant de la réalité du marché du travail et de l'observation en contexte réel de plantation et de préparation de vanille ;
- Les composantes de l'épreuve sont présentées selon un cheminement logique respectant la méthodologie d'élaboration des référentiels et guides en APC ;
- L'apprenant n'a pas le droit aux manuels ni aux notes de cours ;
- Une fiche d'évaluation sera complétée individuellement pour chaque apprenant. Les critères particuliers d'évaluation y sont présentés. La fiche pourra être partagée aux apprenants au début du module en respect de la philosophie de l'évaluation en APC.

FICHE D'ÉVALUATION

Compétence 2 – Prévenir les risques environnementaux et accidents en milieu de travail

Code : PPV-C2

Informations générales

Nom de l'apprenant : _____

Établissement d'enseignement : _____

Date de l'évaluation : _____

Signature du formateur : _____

Résultat	
SUCCÈS	ÉCHEC
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

ÉLÉMENTS D'OBSERVATION

	Jugement		Résultat
	OUI	NON	
1. CONNAISSANCE DES NORMES ET MESURES			
1.1 Identification correcte de 5 points essentiels du MECIE : - Nombre adéquat d'identifications Tolérance : un manquement est accepté	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 5
1.2 Connaissance des mesures de HSE en lien avec le décret : - Nomme une mesure prescrite par le décret - Identifie trois EPI du PPV en lien avec le décret	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	0 ou 5
2. IDENTIFICATION DES RISQUES			
2.1 Identification adéquate de 2 situations dangereuses et de 2 risques d'accidents: - Nombre adéquat d'identifications de situations dangereuses - Nombre adéquat d'identification de risques d'accidents	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	0 ou 10
2.2 Identification des mesures correctives - Suggestion de 2 mesures correctives adéquates	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 5
3. COMPORTEMENT PRÉVENTIF			
3.1 Interprétation correcte des pictogrammes - 10 pictogrammes sont identifiés sur 15 Tolérance : 2 manquements sont acceptés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 20
3.2 Conduite adéquate en cas d'accident - Évaluation adéquate de l'environnement - Évaluation adéquate de la situation - Le candidat effectue les gestes ou actions appropriés	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	0 ou 15

<p>4. ACTIONS ENVIRONNEMENTALES PRÉVENTIVES</p> <p>4.1 Triage adéquat des déchets et résidus</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le candidat différencie les procédés de triage et recyclage en fonction des objets - Le candidat utilise les poubelles/contenants appropriés selon le classement des objets <p>Tolérance : 2 objets mal classifiés sont acceptés</p> <p>4.2 Compréhension des risques pour l'environnement et la santé</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le candidat explique ses choix de triage en présentant un élément pertinent en lien avec la protection de la santé et de l'environnement 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>0 ou 10</p> <p>0 ou 10</p>
<p>5. NORMES DE SÉCURITÉ AGRICOLE</p> <p>5.1 Respect des normes de sécurité agricole</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vérification des pictogrammes - Respect de la procédure - Choix des EPI appropriés - Environnement sécurisé à la fin de préparation de la vanille 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>0 ou 20</p>
TOTAL:	/100		
Seuil de réussite: 75 points			
Règles de verdict :			
Remarques			

COMPÉTENCE 3 : Communiquer en français fonctionnel de base

FICHE DESCRIPTIVE DE L'ÉPREUVE		
TITRE MODULE 3 :	Français de communication professionnelle	CODE : PPV-C3
DURÉE MODULE :	60 heures	DURÉE DE L'ÉPREUVE : 3 heures
COMPORTEMENT ATTENDU :	Comprendre et produire un message simple et clair relatif à une situation professionnelle en respectant la courtoisie et le professionnalisme	
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :	L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant à communiquer en français fonctionnel Oral et Écrit. Il s'agit d'une épreuve qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances de base sur l'usage des terminologies techniques, des connaissances des principes de la rédaction des lettres administratives et des principes pour exposer un point de vue. L'évaluation de la compréhension et l'usage de terminologies techniques et de correspondance administrative pourrait se faire individuellement. Pour ce qui est des exposés et interactions pour le traitement des demandes verbales des utilisateurs, cela peut être réalisée en petit ou en grand groupe dépendamment de la disponibilité du formateur et des ressources disponibles au centre de formation. L'environnement de réalisation de l'épreuve devrait s'inspirer le plus réalistement possible d'une situation en milieu de travail de PPV (utilisation de documents inspirés du marché du travail). Il est important de noter que cette compétence générale est transversale à plusieurs compétences particulières, en conséquence, la mise en application pourrait aussi être évaluée lors de l'évaluation des dites compétences particulières si cela s'avère approprié et pertinent.	
MATÉRIEL – LOGISTIQUE POUR UN GROUPE D'APPRENANTS		
Matériels : Polycopies, texte, pictogrammes, documents techniques, brochures publicitaires, notes techniques, etc.		
Local : L'épreuve peut se dérouler dans la salle de formation de PPV.		
DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE		
Cette épreuve pourrait comprendre des étapes permettant l'évaluation des connaissances et de connaissances pratiques, et ce, sur le plan oral ou écrit. Pour cette raison, elle se subdivise ainsi :		
Partie 1 – Compréhension d'un message verbal et traitement de la demande (1h 30)		
Cette première partie de l'épreuve pourrait porter sur la composante verbale de la compréhension et du traitement approprié d'une courte demande verbale. L'épreuve soumise à l'apprenant pourrait reposer sur 1 scénario dans lequel un client s'adresse à un PPV et lui demande son aide pour comprendre une publicité dans la filière de la vanille, ainsi que des questions au regard de la terminologie. En conséquence, l'enseignant pourrait lire lentement à 3 reprises la publicité afin que les apprenants puissent identifier les termes techniques, saisir l'essentiel du message et proposer une réponse appropriée. Les composantes 1 et 2 peuvent être réalisées avec l'ensemble des apprenants, alors que la composante 3 demandera une présentation individuelle de l'apprenant avec l'enseignant.		
Composante 1 : Compréhension orale des terminologies techniques de base (15 minutes)		
On s'attend à ce que l'apprenant puisse identifier 8 termes ou expressions techniques pertinents présentés dans le scénario, puisse les noter et les présenter à l'évaluateur.		
Composante 2 : Repérage de l'essentiel d'un message (15 minutes)		
On s'attend à ce que l'apprenant puisse reconnaître le sens général de la requête et des idées essentielles		

FICHE D'ÉVALUATION

présentées dans celle-ci. Il pourrait expliquer ce qu'il retient de la demande en utilisant un vocabulaire approprié et justifier ses explications.

Composante 3 : Traitement de la demande verbale (1 heures)

On s'attend que l'apprenant utilise les informations recueillies dans les deux premières composantes et qu'il prépare une réponse à proposer à l'évaluateur qui joue alors le rôle de client. Il devrait formuler des réponses et questions appropriées pendant un court échange de 5 minutes, et ce, dans une situation d'interaction verbale.

Partie 2 – Compréhension d'un message écrit et rédaction (1 heure 30)

Cette seconde partie de l'épreuve pourrait porter sur la composante écrite, c'est-à-dire la compréhension d'un court texte et le suivi écrit à lui donner. L'épreuve soumise à l'apprenant pourrait reposer sur deux scénarios dans lesquels des documents liés au PPV sont utilisés ou encore dans la mise en scène d'une requête écrite d'un client adressée à un PPV. On s'attend de l'apprenant qu'il puisse lire, comprendre le sens général et proposer une réponse écrite adaptée aux situations présentées

Composante 4 : Compréhension du contenu

Le scénario 1 pourrait reposer sur l'utilisation d'une publicité, une annonce, un prospectus dans lequel l'apprenant devrait distinguer les informations générales des informations particulières concernant la vanille/l'entreprise et qui lui serait utile pour formuler une réponse appropriée à la requête du client (scénario 2).

Le scénario 2 pourrait reposer sur l'utilisation d'une correspondance formelle ou informelle (écrite), dans lequel une requête est présentée. L'apprenant devrait interpréter le contenu et dégager les éléments importants de réponse (en utilisant les informations présentées dans le scénario 1)

Composante 5 : Rédaction

On s'attend à ce que l'apprenant produise un message de réponse au client de 75-100 mots en respectant les règles de syntaxe et de vocabulaire appropriées, sans oublier l'ordre logique d'idée et de conviction, les principes régissant ce type de correspondance et l'utilisation des informations techniques présentées dans le scénario 1.

CONSIGNES PARTICULIÈRES

- L'épreuve est conçue pour permettre une évaluation individuelle des apprenants et s'avère importante pour valider le comportement relationnel (communicatif) de l'apprenant avant qu'il entame la composition des compétences particulières au métier (donc présence accrue en salle de formation pour les travaux pratiques orales) ;
- L'évaluation repose sur la mise en situation s'inspirant de la réalité du marché du travail et de l'observation en contexte réel de plantation et de préparation de vanille ;
- Les composantes de l'épreuve sont présentées selon un cheminement logique respectant la méthodologie d'élaboration des référentiels et guides en APC ;
- L'apprenant n'a pas le droit aux manuels ni aux notes de cours ni dictionnaire ni appareil mobile genre tablette ;
- Une fiche d'évaluation sera complétée individuellement pour chaque apprenant. Les critères particuliers d'évaluation y sont présentés. La fiche pourra être partagée aux apprenants au début du module en respect de la philosophie de l'évaluation en APC ;
- Tous documents, s'il y a lieu de s'en munir doivent être placés du côté de la salle où se déroule l'épreuve. Si des brouillons ne sont pas prévus par le formateur, le port de cahier vierge est permis.

INFORMATIONS GENERALES

Nom de l'apprenant : _____

Etablissement d'enseignement : _____

Date de l'évaluation : _____

Signature du formateur : _____

Résultat	
SUCCÈS	ÉCHEC
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

ELEMENT D'OBSERVATION

	Jugement		Résultat
	OUI	NON	
1. COMPRÉHENSION ORALE DES TERMINOLOGIES TECHNIQUES DE BASE 1.1. Repérage adéquat des termes/expressions techniques dans un message verbal - 8 termes ou expressions techniques correctement identifiés - Pertinence des termes ou expressions techniques repérés Tolérance : néant (nombre des termes) 1.2 Reconnaissance des termes techniques - Termes techniques bien expliqués - Termes techniques bien appropriés	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	0 ou 5 0 ou 5
2. REPERAGE DE L'ESSENTIEL D'UN MESSAGE 2.1 Reconnaissance du sens général et des idées essentielles - Repérage des termes importants - Interprétation juste de la terminologie française - Interprétation cohérente avec le contexte 2.2 Explication simple et appropriée - Formulation claire - Vocabulaire approprié	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	0 ou 5 0 ou 5
3. TRAITEMENT DE LA DEMANDE VERBALE 3.1. Formulation acceptable des questions-réponses en interaction - Questions claires et pertinentes - Réponses adaptées à l'interlocuteur 3.2. Communication claire et cohérente de 5 minutes - Durée de l'échange respectée - Vocabulaire pertinent par rapport au sujet traité - Utilisation généralement correcte des temps de verbe 3.3. Prononciation, intonation et débit acceptables - Bonne reformulation de réponses à la demande - Bonne reformulation de questions pour le traitement de la demande	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	0 ou 5 0 ou 5 0 ou 5
4. COMPREHENSION DU CONTENU 4.1. Repérage adéquat d'informations dans des documents courants			0 ou 10

<ul style="list-style-type: none"> - Notion des idées adéquates extraites des documents - Reconnaissance des informations adéquates <p>4.2. Compréhension du sens général et des idées essentielles de documents simples</p> <ul style="list-style-type: none"> - Reconnaissance de définir le sens général de l'information - Reconnaissance des éléments importants dans des documents 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	0 ou 10
<p>5. REDACTION</p> <p>5.1 Rédaction d'un texte clair et cohérent de 75-100 mots</p> <ul style="list-style-type: none"> - Reconnaissance de la présentation d'une rédaction (forme, contenu, clarté) - Respect de nombre de mots recommandés (75-100 mots) <p>5.2 Respect du registre de langue appropriée</p> <ul style="list-style-type: none"> - Respect de niveau des langues appropriées - Application des terminologies appropriées <p>5.3 Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Reconnaissance de la bonne écriture - Respect de syntaxes et de ponctuation - Cohésion et enchaînement des idées - Clarté dans la démonstration des idées 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	0 ou 10 0 ou 15 0 ou 20
TOTAL :		/100	
Seuil de réussite : 75 points			
Règle de verdict : satisfaction aux exigences des critères 4 1 et 4 2			
Remarques			

COMPÉTENCE 4 : Gérer l'outillage, matériel et équipement

FICHE DESCRIPTIVE DE L'ÉPREUVE		
TITRE MODULE 4 :	Gestion de stocks	CODE : PPV-C4
DURÉE MODULE :	40 heures	DURÉE DE L'ÉPREUVE : 2 heures
COMPORTEMENT ATTENDU :	Gérer les stocks d'outillage, le matériel et l'équipement agricole	
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :	L'épreuve a pour objectif d'évaluer l'acquisition de la compétence de l'apprenant sur la gestion des outillages, des matériels et des équipements. L'épreuve devrait permettre de juger du comportement de l'apprenant vis à vis des opérations liées à la vérification et au contrôle des outillages, des matériels et des équipements. Il s'agit d'une épreuve sous forme : écrite, orale et pratique. L'environnement de réalisation de l'épreuve devrait s'inspirer le plus réalistement du contexte du travail du PPV.	
MATÉRIEL – LOGISTIQUE POUR UN GROUPE D'APPRENANTS		
Matériels : Manuels de référence technique, outils de gestion de stocks.		
Local : L'épreuve devrait se dérouler dans la salle de formation de PPV.		
DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE		
Cette épreuve pourrait comprendre une composante permettant l'évaluation des connaissances, des connaissances pratiques et de mise en pratique.		
L'épreuve présentée à l'apprenant pourrait reposer sur la remise d'une liste de matériels, équipements et outillages dans la filière de la vanille d'un centre de formation agricole et rurale. L'épreuve pourrait alors reposer sur la capacité de l'apprenant à proposer des modalités de gestion en prenant en compte divers normes et outils de gestion.		
Pour démontrer que la compétence est acquise, les composantes suivantes devraient être démontrées de la part de l'apprenant :		
Composante 1 : Connaissance des normes usuelles On attend de l'apprenant qu'il présente par écrit 3 raisons expliquant l'utilité de la gestion des stocks au sein d'une entreprise (par exemple d'un centre de formation agricole et rurale). On s'attend ensuite qu'il présente une norme qui pourrait être mise en application dans le cas de la mise en situation proposée, soit en lui demandant de se référer à la liste remise.		
Composante 2 : Application des techniques de gestion de stocks A partir de la même liste, l'apprenant applique la comptabilité matières et dresse les fiches d'inventaire en considérant les techniques de rangement/agencement. Puis, il devrait aussi conserver les données recueillies selon les consignes reçues de l'épreuve.		
CONSIGNES PARTICULIÈRES		
<ul style="list-style-type: none">- L'épreuve est conçue pour permettre une évaluation individuelle des apprenants;- Les composantes de l'épreuve sont présentées selon un cheminement logique respectant la méthodologie d'élaboration des référentiels et guides en APC;- Une fiche d'évaluation sera complétée individuellement pour chaque apprenant. Les critères particuliers d'évaluation y sont présentés. La fiche pourra être partagée aux apprenants au début du module en respect de la philosophie de l'évaluation en APC.		

Informations générales

Nom de l'apprenant : _____

Établissement d'enseignement : _____

Date de l'évaluation : _____

Signature du formateur : _____

Résultat	
SUCCÈS	ÉCHEC
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

ÉLÉMENTS D'OBSERVATION

	Jugement		Résultat
	OUI	NON	
1. CONNAISSANCE DES NORMES USUELLES			
1.1 Présentation de 3 raisons expliquant l'utilité de la gestion des stocks			0 ou 25
- 3 raisons présentées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
- Pertinence des raisons présentées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
- Cohérence avec le contexte présenté	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.2 Identification adéquate des normes liées à la gestion de stocks			0 ou 15
- Présentation d'une norme qui corresponde au contexte	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2. APPLICATION DES TECHNIQUES DE GESTION DE STOCKS			
2.1 Application adéquate de la comptabilité matières			0 ou 25
- Respect du codage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
- Évaluation du journal	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
- Évaluation de la nomenclature	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2.2 Utilisation correcte des techniques de gestion de stocks			0 ou 25
- Respect de la démarche utilisée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
- Remplissage correcte de fiches d'inventaire (formulation correcte, bonne qualité de phrases)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
- Respect du délai d'exécution de l'inventaire et de rangement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2.3 Conservation sécurisée de données mises à jour			0 ou 10
- Base de données consignées et mises à jour	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
- Archivage sécurisé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
TOTAL :	/100		

Seuil de réussite: 75 points

Règles de verdict : satisfaction aux exigences de critère 2.2

Remarques

COMPÉTENCE 5 : Effectuer de la statistique de production

FICHE DESCRIPTIVE DE L'ÉPREUVE		
TITRE MODULE 5 :	Statistique de production	CODE : PPV-C5
DURÉE MODULE :	35 heures	DURÉE DE L'ÉPREUVE : 2 heures
COMPORTEMENT ATTENDU :	Mettre à disposition les données statistiques relatives à la plantation et à la préparation de vanille	
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :	L'épreuve a pour objectif d'évaluer l'acquisition de la compétence de l'apprenant sur la statistique de production. Il s'agit d'une épreuve qui tient compte l'évaluation de la connaissance des données de production, la description de la statistique, la présentation et les valeurs des éléments de la statistique afin de trouver les résultats et d'établir le bilan final de la production. L'environnement de réalisation de l'épreuve devrait s'inspirer le plus réalistement du contexte du travail de PPV.	
MATÉRIEL – LOGISTIQUE POUR UN GROUPE D'APPRENANTS		
Matériels : Manuels de référence technique, fiches de statistique.		
Local : L'épreuve devrait se dérouler dans la salle de formation de PPV.		
DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE		
Cette épreuve pourrait comprendre une composante permettant l'évaluation des connaissances, des connaissances pratiques et de l'application pratique.		
L'épreuve présentée à l'apprenant pourrait reposer sur la remise de données complètes d'exploitation sur une plantation et une préparation de vanille d'une entreprise. L'épreuve pourrait consister sur la capacité de l'apprenant à extraire et présenter convenablement les éléments de la statistique de cette production en vue d'identifier correctement le rendement y afférent.		
Pour démontrer que la compétence est acquise, les composantes suivantes devraient être démontrées de la part de l'apprenant :		
Composante 1 : Données de production		
A partir de données reçues, on s'attend à ce que l'apprenant puisse distinguer et classer exactement toutes les données présentées en fonction de deux types de production (plantation ou préparation de vanille).		
Composante 2 : Description de la statistique		
A partir de ces données, on s'attend ensuite à ce qu'il puisse expliquer correctement l'importance de la statistique dans l'exercice de son travail.		
Composante 3 : Éléments et présentation de la statistique		
On s'attend à ce que l'apprenant identifie les éléments pertinents qui font objet de présentation de la statistique de cette production		
Composante 4 : Détermination de valeurs des éléments		
En se basant sur les données présentées, on s'attend à ce que l'apprenant puisse calculer exactement la valeur de chaque élément de la statistique.		
Composante 5 : Analyse de résultats		
D'après les calculs effectués, on s'attend à ce que l'apprenant puisse comparer et interpréter les résultats obtenus par rapport aux données de référence relatives aux activités concernées.		

Composante 6 : Bilan de production

On s'attend à ce que l'apprenant puisse présenter justement le bilan final de la production. Il devrait comprendre tous les éléments figurés dans son bilan et expliquer exactement les points forts et les points faibles de la production présentée.

CONSIGNES PARTICULIÈRES

- L'épreuve est conçue pour permettre une évaluation individuelle des apprenants ;
- Les composantes de l'épreuve sont présentées selon un cheminement logique respectant la méthodologie d'élaboration des référentiels et guides en APC ;
- Une fiche d'évaluation sera complétée individuellement pour chaque apprenant. Les critères particuliers d'évaluation y sont présentés. La fiche pourra être partagée aux apprenants au début du module en respect de la philosophie de l'évaluation en APC.

Compétence 5 – Effectuer de la statistique de production

Code : PPV-C5

Informations générales

Nom de l'apprenant : _____

Établissement d'enseignement : _____

Date de l'évaluation : _____

Signature du formateur : _____

Résultat	
SUCCÈS	ÉCHEC
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

ÉLÉMENTS D'OBSERVATION

	Jugement		Résultat
	OUI	NON	
1. DONNÉES DE PRODUCTION			
1.1 Conformité de classement			0 ou 20
- Données liées à la plantation de vanille	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
- Données liées à la préparation de vanille	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2. DESCRIPTION DE LA STATISTIQUE			
2.1 Explication correcte de l'importance de la statistique			0 ou 10
- Définition appropriée du terme	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
- Évaluation adéquate de son importance	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
3. ÉLÉMENTS ET PRÉSENTATION DE LA STATISTIQUE			
3.1 Connaissance des éléments de la statistique			0 ou 10
- Désignation normalisée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
3.2 Présentation adéquate de la statistique			0 ou 20
- Format tableau	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
- Format graphique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

4. DÉTERMINATION DE VALEURS DES ÉLÉMENTS 4.1 Précision du calcul - Opérations : somme, produit, moyenne, écart, ...	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 15
5. ANALYSE DE RÉSULTATS 5.1 Pertinence de l'interprétation du résultat - Valeur de référence - Valeur calculée	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	0 ou 10
6. BILAN DE PRODUCTION 6.1 Justesse du bilan effectué - Éléments appropriés du bilan - Forces - Faiblesses	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	0 ou 15
TOTAL :		/100	
Seuil de réussite: 75 points			
Règles de verdict : satisfaction aux exigences de critère 3.2			
Remarques			

COMPÉTENCE 6 : Gérer son temps et les priorités

FICHE DESCRIPTIVE DE L'ÉPREUVE		
TITRE MODULE 6 :	Gestion du temps et les priorités	CODE : PPV-C6
DURÉE MODULE :	30 heures	DURÉE DE L'ÉPREUVE : 2 heures
COMPORTEMENT ATTENDU :	Gérer les priorités selon l'importance du travail	
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :	L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant à gérer son temps et les priorités. Il s'agit d'une épreuve qui tient compte d'une partie d'évaluation des connaissances de base, des connaissances pratiques et une portion de type pratique. L'évaluation de type pratique pourrait être administrée à un groupe restreint d'apprenant en raison de la disponibilité du matériel et de la capacité du formateur à observer plusieurs apprenants à la fois. Pour ce qui est de l'évaluation des connaissances, elle peut être réalisée avec tous les apprenants en même temps. L'environnement de réalisation de l'épreuve devrait s'inspirer le plus réalistement possible d'une situation en milieu de travail de PPV notamment pour la composante de type pratique. Il est important de noter que cette compétence générale est transversale à plusieurs compétences particulières, en conséquence, la mise en application pourra aussi être évaluée lors de l'évaluation des dites compétences particulières.	
MATÉRIEL – LOGISTIQUE POUR UN GROUPE D'APPRENANTS		
Matériels : Documents appropriés (programme...) aux besoins de l'évaluation, manuels de procédure, contrats de travail qui montrent les détails des exécutions et les conditions d'accomplissement des travaux à faire.		
Local : L'épreuve peut se dérouler dans la salle de formation pour la composante des connaissances et connaissances pratiques et les champs alloués au programme de PPV pour la composante pratique.		
DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE		
Cette épreuve repose sur la démonstration de la part de l'apprenant qu'il puisse analyser adéquatement diverses situations qui se présentent à lui afin d'adapter ses priorités de travail et ainsi démontrer une saine gestion de son temps.		
L'épreuve présentée à l'apprenant pourrait porter sur une mise en situation qui place l'apprenant dans un contexte s'inspirant de la réalité du marché du travail. Lors du début de l'épreuve, l'évaluateur pourrait présenter à l'apprenant 7 demandes reçues et lui demander d'analyser celles-ci. Les 7 demandes pourraient proposer des délais différents de travaux ou services en raison des impacts liés aux besoins du client. L'apprenant devrait donc démontrer ses habiletés de planification par l'organisation de l'information et subséquemment, la prise en compte des éléments à prioriser dans la gestion de son temps.		
Pour démontrer que la compétence est acquise, les composantes suivantes devraient être prises en compte dans l'épreuve :		
Composante 1 : Connaissance des moyens et des outils de gestion du temps		
On s'attend à ce que l'apprenant puisse analyser les informations qui lui sont soumises et puisse identifier 5 éléments qu'il prendra en compte pour prioriser ses interventions. On s'attend également à ce qu'il cite au moins 2 outils de planification et explique la pertinence de son choix.		
Composante 2 : Planification du travail		
À l'aide des demandes présentées, on s'attend à ce que l'apprenant présente une planification des activités		

journalières, hebdomadaires et mensuelles de son travail, en expliquant les critères pertinents de priorisation qu'il a retenu. Il pourrait compléter le chronogramme en identifiant 3 obstacles fréquemment rencontrés et susceptibles d'affecter le temps imparti à ses activités.

Composante 3 : Connaissance des principes de gestion du temps

Partant de ce qui a été déjà fait jusqu'ici, on s'attend à ce que l'apprenant décrive au moins 3 avantages d'une gestion efficace du temps et 3 effets néfastes d'une mauvaise gestion pour le PPV.

Composante 4 : Habiletés de gestion de temps et des priorités

L'apprenant pourra démontrer sa capacité de mesurer l'importance d'une situation par l'entremise de la composante 2 de l'épreuve, en présentant la planification des activités et les critères pertinents de priorisation.

À noter que l'évaluation des habiletés pratiques en matière de gestion du temps et des priorités pourrait être réalisée dans le cadre de d'autres modules.

CONSIGNES PARTICULIÈRES

- L'épreuve est conçue pour permettre une évaluation individuelle des apprenants ;
- L'évaluation repose sur la mise en situation s'inspirant de la réalité du marché du travail ;
- Les composantes de l'épreuve sont présentées selon un cheminement logique respectant la méthodologie d'élaboration des référentiels et guides en APC ;
- L'apprenant a le droit aux manuels, de même qu'aux notes de cours ;
- Une fiche d'évaluation sera complétée individuellement pour chaque apprenant. Les critères particuliers d'évaluation y sont présentés. La fiche pourra être partagée aux apprenants au début du module en respect de la philosophie de l'évaluation en APC.

FICHE D'ÉVALUATION

Compétence 6 – Gérer son temps et les priorités

Code : PPV-C6

Nom de l'apprenant : _____

Établissement d'enseignement : _____

Date de l'évaluation : _____

Signature du formateur : _____

Résultat

SUCCÈS

ÉCHEC

ÉLÉMENTS D'OBSERVATION

	Jugement		Résultat
	OUI	NON	
1. CONNAISSANCE DES MOYENS ET DES OUTILS DE GESTION DU TEMPS			
1.1 Connaissance des paramètres de priorisation			0 ou 5
- Informations recueillies appropriées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
- Identification de 5 éléments appropriés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
- Cohérence des éléments présentés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.2 Choix des outils de planification appropriés			0 ou 10
- Identification de 2 outils	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

- Cohérence du choix avec le contexte - Pertinence des explications présentées	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
2. PLANIFICATION DE TRAVAIL			
2.1 Description appropriée des activités du PPV - Clarté de la présentation des activités	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10
2.2 Distinction appropriée de la fréquence des activités - Activités journalières regroupées - Activités hebdomadaires regroupées - Activités mensuelles regroupées.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	0 ou 10
2.3 Détermination adéquate de l'ordre de priorité - Respect des critères de priorisation des tâches - 7 tâches logiquement ordonnées - Chronogramme cohérent avec les tâches présentées - Clarté du chronogramme	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	0 ou 15
2.4 Identification adéquate des obstacles - Identification de 3 obstacles fréquents - Pertinence des obstacles proposés	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	0 ou 10
3. CONNAISSANCE DES PRINCIPES DE GESTION DU TEMPS			
3.1 Connaissance des impacts de la bonne planification - Identification d'au moins 3 avantages - Pertinence des avantages présentés - Cohérence avec le contexte	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	0 ou 20
4. HABILITÉS DE GESTION DE TEMPS ET DES PRIORITÉS			
4.1 Établissement d'une liste de 5 activités personnelles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10
4.1 Proposition des moyens réalistes pour mieux gérer son temps	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10
TOTAL :	/100		
Seuil de réussite: 75 points			
Règles de verdict : Il est à noter que la satisfaction aux exigences des critères : 2.3 (Détermination adéquate de l'ordre de priorité) est obligatoire			
Remarques			

COMPÉTENCE 7 : Interagir dans des situations professionnelles variées

FICHE DESCRIPTIVE DE L'ÉPREUVE		
TITRE MODULE 7 :	Interactions professionnelles	CODE : PPV-C7
DURÉE MODULE :	30 heures	DURÉE DE L'ÉPREUVE : 2 heures
COMPORTEMENT ATTENDU :	Gérer des échanges sociaux en respectant et en appliquant la courtoisie, les normes, les règlements et les règles d'éthique professionnelle.	
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :	L'évaluation a pour but de juger de la compétence de l'apprenant à gérer des échanges sociaux en respectant et en appliquant la courtoisie, les normes, les règlements et les règles d'éthique professionnelle. L'évaluation pourrait se réaliser en grand groupe. L'évaluation portera sur la connaissance et sur des éléments de mise en application (connaissance pratique). Il se réalisera individuellement pour l'évaluation des connaissances et connaissances pratiques et lors d'une discussion de groupe (pour la composante application). L'environnement de réalisation de l'épreuve et les scénarios proposés devraient s'inspirer le plus réalistement possible d'une situation en milieu de travail. Cette compétence générale est transversale à plusieurs compétences particulières, en conséquence, la mise en application pourra aussi être évaluée lors de l'évaluation des dites compétences particulières.	
MATÉRIEL – LOGISTIQUE POUR UN GROUPE D'APPRENANTS		
Matériels : Ouvrages de référence.		
Local : L'épreuve peut se dérouler dans la salle de formation.		
DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE		
<p>Cette épreuve repose sur la démonstration de la part de l'apprenant qu'il comprend les fondements d'une interaction professionnelle appropriée et qu'il peut analyser adéquatement les diverses situations qui se présentent à lui afin d'adapter son comportement.</p> <p>L'épreuve présentée à l'apprenant pourrait être fondée sur deux scénarios dans lesquels on lui présente des situations qui décrivent des conflits ou situations faisant appel à une bonne application des relations interpersonnelles dans la filière de la vanille (par exemple un scénario pourrait porter sur un conflit entre deux PPV qui doivent travailler en équipe au sein d'une entreprise et l'autre scénario sur l'insatisfaction d'un client qui veut acheter des gousses vertes d'un PPV, car celui-ci refuse de vendre la vanille non préparée. Dans les deux cas, le scénario présenterait la réaction fictive d'un PPV dans de telles situations et on s'attend que l'apprenant puisse présenter des réflexions, recommandations et solutions, et ce, en respect des éléments professionnels prescrits dans l'emploi de PPV.</p> <p>Pour démontrer que la compétence est acquise, les composantes suivantes devraient être prises en compte dans l'épreuve :</p> <p>Composante 1 : Connaissance de l'importance des relations interpersonnelles On s'attend à ce que l'apprenant puisse citer 5 éléments qui affectent les relations interpersonnelles, ainsi que 5 principes qui devraient être respectés pour améliorer la communication.</p> <p>Composante 2 : Identification des règles d'éthique professionnelle On s'attend à ce que l'apprenant puisse identifier 5 principes ou règles d'éthique, dans le cadre du métier de PPV, qui ne sont pas respectés.</p>		

Composante 3 : Expérimentation des techniques de négociation

À partir d'un des scénarios présentés, soit celui portant sur l'insatisfaction d'un client, on s'attend à ce que l'apprenant présente deux solutions pour désamorcer le conflit, et ce, en présentant les techniques de négociation qu'il privilégierait en situation réelle.

Si l'enseignant choisit que la présentation se fasse verbalement, il devrait alors planifier la présence de 2 apprenants, qui démontreraient leurs habiletés de communication en jouant le rôle du PPV et du client. L'évaluateur devrait alors planifier une période de 10 minutes et être présent pour l'évaluation.

À noter que l'évaluation des habiletés pratiques de négociation pourrait être réalisée dans le cadre d'autres modules.

Composante 4 : Compréhension des modalités du travail d'équipe efficace

On s'attend à ce que l'apprenant explique à l'aide de 2 éléments comment il interviendrait dans une telle situation, et ce, en démontrant qu'il prend en compte les modalités du travail d'équipe efficace. À noter que l'évaluation des habiletés pratiques en matière de travail d'équipe efficace pourrait être réalisée dans le cadre de d'autres modules.

Composante 5 : Identification de solutions

On s'attend à ce que l'apprenant puisse présenter 2 solutions créatives et appropriées de gestion de conflits à partir des 2 scénarios présentés. Il devrait présenter une solution pour chacun des scénarios. À noter que l'évaluation des habiletés pratiques en matière d'interactions dans diverses situations pourrait être réalisée dans le cadre de d'autres modules.

Composante 6 : Coopération avec les pairs

On s'attend de l'apprenant qu'il participe activement à une discussion de groupe et intervienne en présentant son avis.

Composante 7 : Connaissance des normes et règlements

On s'attend à ce que l'apprenant identifie 2 normes ou règlements applicables dans la filière de la vanille vis-à-vis du client et qu'il ne peut enfreindre dans l'exercice du métier de PPV. Il devrait préparer en quelques lignes une intervention appropriée visant à éduquer le client en lui expliquant les normes et règlements qui se doivent d'être respectés.

CONSIGNES PARTICULIÈRES

- L'épreuve est conçue pour permettre une évaluation individuelle des apprenants mais pourrait permettre de placer ceux-ci dans un contexte d'interrelations avec ses pairs (si l'option de la discussion est retenue) ;
- L'évaluation repose sur des scénarios s'inspirant de la réalité du marché du travail et de l'observation en contexte réel de plantation et de préparation de vanille ;
- Les composantes de l'épreuve sont présentées selon un cheminement logique respectant la méthodologie d'élaboration des référentiels et guides en APC ;
- Une fiche d'évaluation sera complétée individuellement pour chaque apprenant. Les critères particuliers d'évaluation y sont présentés. La fiche pourra être partagée aux apprenants au début du module en respect de la philosophie de l'évaluation en APC.

<p>4. COMPREHENSION DES MODALITES DU TRAVAIL D'ÉQUIPE EFFICACE</p> <p>4.1 Choix des modalités du travail d'équipe efficace dans diverses situations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 solutions appropriées au travail d'équipe efficace sont présentées - Description claire et précise des solutions proposées - Relève les attitudes et comportements facilitant le fonctionnement d'une équipe de travail - Cohérence des propos 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>0 ou 20</p>
<p>5. IDENTIFICATION DE SOLUTIONS</p> <p>5.1 Proposition de solutions créatives et appropriées de gestion de conflits</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 solution appropriée à la gestion de conflit pour chaque scénario est présentée - Description claire et précise des solutions proposées - Pertinence des propos - Cohérence avec le contexte 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>0 ou 20</p>
<p>6. COOPERATION AVEC LES PAIRS</p> <p>6.1 Choix de modalité de travail d'équipe efficace</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participation active dans une discussion et présentation de son point de vue 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>0 ou 20</p>
<p>7. CONNAISSANCE DES NORMES ET REGLEMENTS</p> <p>7.1 Recueil des données sur les normes et règlements</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification 2 normes ou règlements applicables - Explication en 5 lignes une intervention appropriée visant à éduquer les clients 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>0 ou 10</p>
TOTAL :		/100	
<p>Seuil de réussite : 75 points</p>			
<p>Règle de verdict : satisfaction aux exigences des critères : 5.1, 6.1 et 7.1</p>			
<p>Remarques</p>			

COMPÉTENCE 8 : Aménager le champ de production de la vanille

FICHE DESCRIPTIVE DE L'ÉPREUVE		
TITRE MODULE 8 :	Aménagement d'un champ de production	CODE : PPV-C8
DURÉE MODULE:	60 heures	DURÉE DE L'ÉPREUVE : 3 heures
COMPORTEMENT ATTENDU :	Appliquer les techniques d'aménagement du site d'implantation d'une vanilleraie selon le type de parcelle	
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :	L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence à aménager d'un champ de production de la vanille. Il s'agit d'une épreuve qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances de base, des connaissances pratiques et une portion de type pratique. L'évaluation de type pratique pourrait être administrée à un groupe restreint d'apprenant en raison de la disponibilité du matériel et de la capacité du formateur à observer plusieurs apprenants à la fois. Pour ce qui est de l'évaluation des connaissances, elle peut être réalisée avec tous les apprenants en même temps. L'environnement de réalisation de l'épreuve devrait s'inspirer le plus réalistement possible d'une situation en milieu de travail (aménagement effectué dans un champ de production) notamment pour la composante de type pratique.	
MATÉRIEL – LOGISTIQUE POUR UN GROUPE D'APPRENANTS		
Matériels : Bêche, hache, coupe-coupe, couteau, arrosoir, rouleau de corde, décamètre, EPI et matériels de sécurité adaptés aux besoins de l'évaluation		
Lieux : L'épreuve peut se dérouler dans la salle de formation pour la composante des connaissances et connaissances pratiques et les champs d'application alloués au programme de PPV de l'établissement ou champs de production des partenaires agricoles pour la composante pratique.		
DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE		
Cette épreuve pourrait comprendre des étapes permettant l'évaluation des connaissances, des connaissances pratiques et des habiletés pratiques. Pour cette raison, elle se subdivise ainsi :		
Composante 1 : Exigences et Systèmes de culture On s'attend à ce que l'apprenant puisse respecter les conditions exigées et identifier les différents systèmes de culture du vanillier. Il pourrait aussi expliquer brièvement chaque système de culture identifiée.		
Composante 2 : Site d'implantation On s'attend à ce que l'apprenant puisse choisir convenablement le site d'implantation d'une vanilleraie afin de recréer les conditions propices au développement des vanilliers.		
Composante 3 : Réalisation d'ombrages Dans un champ de vanille, on s'attend à ce que l'apprenant puisse réaliser des ombrages de qualité pour obtenir des ombres régulières et précises.		
Composante 4 : Installation de tuteurs On s'attend à ce que l'apprenant puisse choisir les tuteurs en fonction de leurs formes, leurs enracinements et des spécificités de l'espèce (écorce pérenne). Il pourrait également installer convenablement les tuteurs en		

respectant la densité d'implantation.

Composante 5 : Alimentation

On s'attend à ce que l'apprenant puisse créer adéquatement des conditions idéales de culture en mettant à disposition du vanillier un substrat équilibré et diversifié selon le système de culture effectué.

Composante 6 : Gestion agro-environnementale

On s'attend à ce que l'apprenant puisse aménager correctement l'assainissement de la parcelle et la lutte contre l'érosion de la plantation aussi bien sur terrain plat qu'en pente.

CONSIGNES PARTICULIÈRES

- L'épreuve est conçue pour permettre une évaluation individuelle des apprenants et s'avère importante pour valider le comportement à aménager un champ de production de la vanille ;
- L'évaluation repose sur la mise en situation s'inspirant de la réalité du marché du travail et de l'observation en contexte réel d'aménagement ;
- Les composantes de l'épreuve sont présentées selon un cheminement logique respectant la méthodologie d'élaboration des référentiels en APC ;
- Une fiche d'évaluation sera complétée individuellement pour chaque apprenant. Les critères particuliers d'évaluation y sont présentés. La fiche pourra être partagée aux apprenants au début du module en respect de la philosophie de l'évaluation en APC.

FICHE D'ÉVALUATION

Compétence 8 – Aménager le champ de production de la vanille Code : PPV-C8

Informations générales

Nom de l'apprenant : _____

Établissement d'enseignement : _____

Date de l'évaluation : _____

Signature du formateur : _____

Résultat	
SUCCÈS	ÉCHEC
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

ÉLÉMENTS D'OBSERVATION

	Jugement		Résultat
	OUI	NON	
1. EXIGENCES ET SYSTÈMES DE CULTURE			
1.1 Connaissance et respect de conditions de culture de vanillier			0 ou 10
▪ Besoins en eau du vanillier	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
▪ Température de croissance exigée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ombrage idéal ▪ Types de sols <p>1.2 Compréhension de différents systèmes de culture du vanillier</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Identification adéquate de trois systèmes de culture ▪ Explication correcte de chaque système de culture 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	0 ou 10
<p>2. SITE D'IMPLANTATION</p> <p>2.1 Choix approprié du site</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Conditions écologiques ▪ Humidité de l'air ▪ Vents dominants ▪ Température ambiante ▪ Type du sol ▪ Disponibilité en eau 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	0 ou 15
<p>3. RÉALISATION D'OMBAGES</p> <p>3.1 Conformité d'ombrages réalisés</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Taux d'ombrage ▪ Taux d'ensoleillement 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	0 ou 10
<p>4. INSTALLATION DE TUTEURS</p> <p>4.1 Choix juste de tuteurs selon la situation</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Forme : présence d'une fourche ▪ Enracinements ▪ Écorce pérenne <p>4.2 Installation appropriée de tuteurs</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Hauteur ▪ Densité d'installation 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	0 ou 15 0 ou 5
<p>5. ALIMENTATION</p> <p>5.1 Utilisation de substrat équilibré et diversifié</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Pourcentage de matériaux à dégradation rapide ▪ Pourcentage de matériaux à dégradation plus lente <p>5.2 Répartition adéquate de substrat au pied de tuteur</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Surface de répartition ▪ Épaisseur 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	0 ou 10 0 ou 5
<p>6. GESTION AGRO-ENVIRONNEMENTALE</p> <p>6.1 Conformité de l'assainissement réalisé selon le type de parcelle</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Terrain plat : fossés de récupération et de canalisation des eaux pluviales ▪ Parcelle en pente : fossés de collecte des eaux pluviales <p>6.2 Respect de lutte contre l'érosion</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	0 ou 10 0 ou 10

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Couverture végétale ▪ Paillage ▪ Haies antiérosives en courbe de niveau 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
TOTAL:	/100		
Seuil de réussite: 75 points			
Règles de verdict : Satisfaction aux exigences des critères 2.1, 4.1 et 4.2			
Remarques			

COMPÉTENCE 9 : Appliquer la méthode de plantation

FICHE DESCRIPTIVE DE L'ÉPREUVE		
TITRE MODULE 9 :	Méthode de plantation	CODE : PPV-C9
DURÉE MODULE:	40 heures	DURÉE DE L'ÉPREUVE : 2 heures
COMPORTEMENT ATTENDU :	Assurer la plantation de vanilliers suivant les règles de l'art	
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :	L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence à appliquer la méthode de plantation de vanilliers suivant les règles de l'art. Cette épreuve de type pratique pourrait être administrée à un groupe restreint d'apprenants en raison de la disponibilité du champ de plantation, du matériel et de la capacité du formateur à observer plusieurs personnes à la fois. La plantation doit être effectuée dans un champ.	
MATÉRIEL – LOGISTIQUE POUR UN GROUPE D'APPRENANTS		
Matériels : Bêche, coupe-coupe, couteau, rouleau de corde, EPI et matériels de sécurité adaptés aux besoins de l'évaluation		
Lieux : l'épreuve peut se dérouler dans le champ d'application alloué au programme de PPV de l'établissement ou dans des champs de production des partenaires agricoles.		
DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE		
Cette épreuve pourrait comprendre des étapes permettant l'évaluation des connaissances pratiques et des habiletés pratiques. Pour cette raison, elle se subdivise ainsi		
Composante 1 : Sélection du matériel végétal		

On s'attend à ce que l'apprenant puisse sélectionner du matériel végétal de qualité tant sur le plan phytosanitaire que variétal sur un pied mère productif de vanille. Il devrait également respecter la longueur et le calibrage de lianes ainsi que la conformité de préparation de boutures.

Composante 2 : Plantation

On s'attend à ce que l'apprenant puisse respecter la technique d'amplification en considérant essentiellement les caractéristiques de la préparation de boutures et conduire la plantation adéquate.

CONSIGNES PARTICULIÈRES

- L'épreuve est conçue pour permettre une évaluation individuelle des apprenants et s'avère importante pour valider le comportement à assurer la plantation de vanilliers suivant les règles de l'art ;
- L'évaluation repose sur la mise en situation s'inspirant de la réalité du marché du travail et de l'observation en contexte réel de plantation ;
- Les composantes de l'épreuve sont présentées selon un cheminement logique respectant la méthodologie d'élaboration des référentiels en APC ;
- Une fiche d'évaluation sera complétée individuellement pour chaque apprenant. Les critères particuliers d'évaluation y sont présentés. La fiche pourra être partagée aux apprenants au début du module en respect de la philosophie de l'évaluation en APC.

FICHE D'ÉVALUATION

Compétence 9 – Appliquer la méthode de plantation

Code : PPV-C9

Informations générales

Nom de l'apprenant : _____

Établissement d'enseignement : _____

Date de l'évaluation : _____

Signature du formateur : _____

Résultat	
SUCCÈS	ÉCHEC
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

ÉLÉMENTS D'OBSERVATION

	Jugement		Résultat
	OUI	NON	
1. SÉLECTION DU MATÉRIEL VÉGÉTAL			
1.1 Prélèvement de qualité			0 ou 20
▪ Prélèvement sur un pied mère productif	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
▪ Lianes saines et vigoureuses	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
▪ Lianes sans taches brunes ou noires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.2 Caractéristiques appropriées de liane			0 ou 20
▪ Longueur de liane	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Calibrage de liane 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10
1.3 Conformité de préparation			
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Boutures manipulées avec soin ▪ Ablation des 3 ou 4 feuilles de la base ▪ Séchage à l'ombre de boutures 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
2. PLANTATION			
2.1 Respect de la technique d'amplification	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 25
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Préparation adéquate de boutures 			0 ou 25
2.2 Justesse de plantation			
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Plantation adéquate de lianes sous le paillage ▪ Attachement approprié de chaque bouture contre son tuteur 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
TOTAL:		/100	
Seuil de réussite: 75 points			
Règles de verdict : Satisfaction aux exigences de critère 2.2			
Remarques			

COMPÉTENCE 10 : Mettre en œuvre le contrôle et l'entretien périodique

FICHE DESCRIPTIVE DE L'ÉPREUVE		
TITRE MODULE 10 :	Contrôle et entretien périodique	CODE : PPV-C10
DURÉE MODULE:	60 heures	DURÉE DE L'ÉPREUVE : 3 heures
COMPORTEMENT ATTENDU :	Assurer le contrôle et l'entretien périodique de la culture	
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :	L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence à mettre en œuvre le contrôle et l'entretien périodique de la culture. Il s'agit d'une épreuve qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances de base, des connaissances pratiques et une portion de type pratique. L'évaluation de type pratique pourrait être administrée à un groupe restreint d'apprenant en raison de la disponibilité du matériel et de la	

capacité du formateur à observer plusieurs apprenants à la fois. Pour ce qui est de l'évaluation des connaissances, elle peut être réalisée avec tous les apprenants en même temps. L'évaluation pratique doit être effectuée dans un champ de production.

MATÉRIEL – LOGISTIQUE POUR UN GROUPE D'APPRENANTS

Matériels : Bêche, coupe-coupe, arrosoir et couteau

Lieux : L'épreuve peut se dérouler dans la salle de formation pour la composante des connaissances et connaissances pratiques et les champs d'application alloués au programme de PPV de l'établissement ou champs de production des partenaires agricoles pour la composante pratique.

DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

Cette épreuve pourrait comprendre des étapes permettant l'évaluation des connaissances, des connaissances pratiques et des habiletés pratiques. Pour cette raison, elle se subdivise ainsi :

Composante 1 : Bouclage de lianes

Dans un champ de production, on s'attend à ce que l'apprenant puisse effectuer exactement le bouclage de lianes pendant la période de croissance végétative.

Composante 2 : Entretien

On s'attend à ce que l'apprenant puisse utiliser adéquatement les techniques d'entretien de la culture dans un champ de production.

Composante 3 : Maladies et insectes

On s'attend à ce que l'apprenant puisse repérer exactement les maladies et insectes pour les vanilliers.

Composante 4 : Floraison

On s'attend à ce que l'apprenant puisse distinguer et expliquer correctement les différentes techniques de déclenchement de floraison. De plus, il doit appliquer exactement dans un champ de production le déclenchement approprié de floraison.

Composante 5 : Taille de tuteurs

On s'attend à ce que l'apprenant puisse assurer justement la taille de tuteurs de vanilles selon les règles de l'art dans un champ de production de vanilles.

CONSIGNES PARTICULIÈRES

- L'épreuve est conçue pour permettre une évaluation individuelle des apprenants et s'avère importante pour valider le comportement à assurer le contrôle et l'entretien périodique de la culture ;
- L'évaluation repose sur la mise en situation s'inspirant de la réalité du marché du travail dans un champ de production ;
- Les composantes de l'épreuve sont présentées selon un cheminement logique respectant la méthodologie d'élaboration des référentiels en APC ;
- Une fiche d'évaluation sera complétée individuellement pour chaque apprenant. Les critères particuliers d'évaluation y sont présentés. La fiche pourra être partagée aux apprenants au début du module en respect de la philosophie de l'évaluation en APC.

--

FICHE D'ÉVALUATION

Compétence 10 - Mettre en œuvre le contrôle et l'entretien périodique

Code : PPV-C10

Informations générales

Nom de l'apprenant : _____

Établissement d'enseignement : _____

Date de l'évaluation : _____

Signature du formateur : _____

Résultat	
SUCCÈS	ÉCHEC
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

ÉLÉMENTS D'OBSERVATION

	Jugement		Résultat
	OUI	NON	
<p>1. BOUCLAGE DE LIANES 1.1 Conformité du bouclage</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Passage de liane dans le substrat de culture ▪ Enracinement nouveau ▪ Vanillier à hauteur d'homme 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	0 ou 15
<p>2. ENTRETIEN 2.1 Utilisation adéquate de techniques d'entretien de la culture</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Désherbage régulier ▪ Fauchage de l'inter-rang 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	0 ou 10
<p>3. MALADIES ET INSECTES 3.1 Repérage précis de maladies et insectes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appellation exacte - Traitement adéquat 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	0 ou 25
<p>4. FLORAISON 4.1 Distinction de différentes techniques</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Identification de trois techniques de déclenchement de floraison Tolérance : un manquement est accepté ▪ Explication exacte de chaque technique <p>4.2 Déclenchement approprié de floraison</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	0 ou 10 0 ou 15

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Année propice de la première floraison ▪ Nombre adéquat de fleurs par pied ▪ Nombre adéquat de fleurs par tuteur 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
<p>5. TAILLE DE TUTEURS</p> <p>5.1 Conformité de la taille de tuteurs</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Taille régulière ▪ Identification appropriée de 4 étapes de taille ▪ Nombre adéquat de branches 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	0 ou 25
TOTAL :		/100	
Seuil de réussite: 75 points			
Règles de verdict : Satisfaction aux exigences de critères 1.1 et 4.2			
Remarques			

COMPÉTENCE 11 : Assurer la pollinisation

FICHE DESCRIPTIVE DE L'ÉPREUVE		
TITRE MODULE 11 :	Pollinisation	CODE : PPV-C11
DURÉE MODULE:	40 heures	DURÉE DE L'ÉPREUVE : 2 heures
COMPORTEMENT ATTENDU :	Appliquer la mise en œuvre de la fécondation artificielle et la technique de poinçonnage de la vanille	
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :	L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence à assurer la pollinisation et le poinçonnage dans un champ de production de la vanille. Il s'agit d'une épreuve qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances de base, des connaissances pratiques et une portion de type pratique. L'évaluation de type pratique pourrait être administrée à un groupe restreint d'apprenant en raison de la capacité du formateur à observer plusieurs apprenants à la fois. Pour ce qui est de l'évaluation des connaissances, elle peut être réalisée avec tous les apprenants en même temps. L'environnement de réalisation de l'épreuve devrait s'inspirer le plus réalistement possible d'une situation en milieu de travail (pollinisation et poinçonnage effectués dans un champ de production) notamment pour la composante de type pratique.	

MATÉRIEL – LOGISTIQUE POUR UN GROUPE D'APPRENANTS

Matériels : Aiguille, épine de citronnier, pointe de bambou, nervure dorsale de cocotier, de palmiste ou de latanier

Lieux : L'épreuve peut se dérouler dans la salle de formation pour la composante des connaissances et connaissances pratiques et puis dans les champs d'application alloués au programme de PPV de l'établissement ou champs de production des partenaires agricoles pour la composante pratique.

DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

Cette épreuve pourrait comprendre des étapes permettant l'évaluation des connaissances, des connaissances pratiques et des habiletés pratiques. Pour cette raison, elle se subdivise ainsi :

Composante 1 : Base en Botanique

On s'attend à ce que l'apprenant puisse identifier exactement les vanilles par le biais des fleurs observées. Il devrait expliquer correctement les origines, les caractéristiques et les modes de fécondation de fleurs de vanilles.

Composante 2 : Etapes de pollinisation

On s'attend à ce que l'apprenant puisse connaître et respecter scrupuleusement les différentes étapes de la pollinisation manuelle de la fleur du vanillier.

Composante 3 : Pollinisation et poinçonnage

Dans un champ de production, on s'attend à ce que l'apprenant puisse respecter convenablement le temps prévu pour la pratique de pollinisation afin d'obtenir une fécondation manuelle réussie. Il devrait assurer également le suivi et le contrôle du résultat obtenu quelques semaines après la pollinisation. De plus, pour une raison de sécurité, on s'attend à ce que l'apprenant puisse réaliser correctement un poinçonnage de gousses.

CONSIGNES PARTICULIÈRES

- L'épreuve est conçue pour permettre une évaluation individuelle des apprenants et s'avère importante pour valider le comportement à appliquer la mise en œuvre de la fécondation artificielle et la technique de poinçonnage de la vanille ;
- L'évaluation repose sur la mise en situation s'inspirant de la réalité du marché du travail et de l'observation en contexte réel de fécondation artificielle ;
- Les composantes de l'épreuve sont présentées selon un cheminement logique respectant la méthodologie d'élaboration des référentiels en APC ;
- Une fiche d'évaluation sera complétée individuellement pour chaque apprenant. Les critères particuliers d'évaluation y sont présentés. La fiche pourra être partagée aux apprenants au début du module en respect de la philosophie de l'évaluation en APC.

FICHE D'ÉVALUATION

Compétence 11 – Assurer la pollinisation

Code : PPV-C11

Informations générales

Nom de l'apprenant : _____

Établissement d'enseignement : _____

Date de l'évaluation : _____	Résultat	
	SUCCÈS	ÉCHEC
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Signature du formateur : _____		

ÉLÉMENTS D'OBSERVATION

	Jugement		Résultat
	OUI	NON	
1. BASE EN BOTANIQUE 1.1 Identification exacte de vanilles - Nombre adéquat d'identification - Explication adéquate de vanilles (origines)	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	0 ou 10
1.2 Connaissance exacte des caractéristiques de fleurs des vanilles - Tige - Feuille - Segments floraux - Fruit	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	0 ou 20
1.3 Distinction de modes de fécondation - Nombre adéquat de modes de fécondation - Explication appropriée de modes de fécondation	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	0 ou 10
2. ÉTAPES DE POLLINISATION 2.1 Connaissance et respect de différentes étapes de pollinisation - Identification appropriée d'étapes - Explication exacte de différentes étapes	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	0 ou 10
3. POLLINISATION ET POINÇONNAGE 3.1 Respect du temps adéquat pour la pratique de pollinisation - Réceptivité appropriée du stigmate - Meilleures conditions climatiques	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	0 ou 10
3.2 Fécondation réussie - Nombre adéquat de fleurs pollinisées par inflorescence - Nombre de fleurs fécondées par jour Tolérance : au moins 1000 fleurs par jour - Geste technique - Dextérité, souplesse et rapidité	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	0 ou 20
3.3 Justesse du suivi et contrôle de la pollinisation - Suppression appropriée de petites gousses mal formées - Nombre adéquat de gousses portées par chaque infrutescence Tolérance : 10 à 12 gousses	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	0 ou 10
3.4 Conformité du poinçonnage			0 ou 10

- Marquage uniforme - Emplacement correct de la marque déposée	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
TOTAL:		/100	
Seuil de réussite: 75 points			
Règles de verdict : Satisfaction aux exigences de critère 3.2			
Remarques			

COMPÉTENCE 12 : Procéder à la récolte et aux différents triages

FICHE DESCRIPTIVE DE L'ÉPREUVE		
TITRE MODULE 12 :	Récolte et triages	CODE : PPV-C12
DURÉE MODULE:	30 heures	DURÉE DE L'ÉPREUVE : 2 heures
COMPORTEMENT ATTENDU :	Conduire convenablement la récolte et les triages de la vanille	
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :	L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant à réaliser la récolte et les triages de la vanille. Il s'agit d'une épreuve tenant compte l'évaluation des connaissances pratiques et des habiletés pratiques liées au ramassage de gousses et au triage vert. Cette évaluation devrait s'inspirer le plus réalistement possible d'une situation de cueillette adéquate de gousses dans le champ et les triages à domicile de vanille.	
MATÉRIEL – LOGISTIQUE POUR UN GROUPE D'APPRENANTS		
Matériels : panier, brouette, ...		
Lieux : l'épreuve peut se dérouler à la fois dans le champ d'application alloué au programme de PPV de l'établissement ou dans des champs de production des partenaires agricoles et puis à domicile.		
DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE		
Cette épreuve pourrait comprendre des étapes permettant l'évaluation des connaissances pratiques et des habiletés pratiques. Pour cette raison, elle se subdivise ainsi :		

Composante 1 : Ramassage de gousses

Dans un champ de production de vanille, on s'attend à ce que l'apprenant puisse cueillir pertinemment la vanille en respectant sa pleine maturité sur pied. Il devrait aussi respecter la période recommandée et la conformité de la récolte en toute sécurité.

Composante 2 : Triage vert

On s'attend à ce que l'apprenant puisse trier correctement les gousses ramassées. Il devrait distinguer précisément les lots de gousses avant de procéder à l'opération d'échaudage.

CONSIGNES PARTICULIÈRES

- L'épreuve est conçue pour permettre une évaluation individuelle des apprenants et s'avère importante pour valider le comportement relatif à la récolte et aux triages verts de la vanille ;
- L'évaluation repose sur la mise en situation s'inspirant de la réalité du marché du travail ;
- Les composantes de l'épreuve sont présentées selon un cheminement logique respectant la méthodologie d'élaboration des référentiels en APC ;
- Une fiche d'évaluation sera complétée individuellement pour chaque apprenant. Les critères particuliers d'évaluation y sont présentés. La fiche pourra être partagée aux apprenants au début du module en respect de la philosophie de l'évaluation en APC.

FICHE D'ÉVALUATION

Compétence 12 - Procéder à la récolte et aux différents triages Code : PPV-C12

Informations générales

Nom de l'apprenant : _____

Établissement d'enseignement : _____

Date de l'évaluation : _____

Signature du formateur : _____

Résultat	
SUCCÈS	ÉCHEC
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

ÉLÉMENTS D'OBSERVATION

	Jugement		Résultat
	OUI	NON	
1. RAMASSAGE DE GOUSSES			
1.1 Connaissance et respect de bonne maturité de la vanille			0 ou 20
- Gousses en pleine maturité sur pied	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
- Couleur appropriée de gousses	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.2 Respect de la période de récolte			0 ou 20
- Respect du calendrier fixé par l'état	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
- Début adéquat de la récolte	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

1.3 Conformité de la récolte - Cueillette adéquate - Travail sécuritaire	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	0 ou 25
2. TRIAGE VERT 2.1 Distinction appropriée de lots de gousses - Nombre adéquat de lots bien séparés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 15
2.2 Précision de triage - Gousses non fendues et seines - Gousses fendues et fanées	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	0 ou 20
TOTAL :		/100	
Seuil de réussite : 75 points			
Règles de verdict : Satisfaction aux exigences des critères 1.3 et 2.2			
Remarques			

COMPÉTENCE 13 : Réaliser l'échaudage et l'étuvage

FICHE DESCRIPTIVE DE L'ÉPREUVE		
TITRE MODULE 13 :	Échaudage et étuvage	CODE : PPV-C13
DURÉE MODULE:	40 heures	DURÉE DE L'ÉPREUVE : 2 heures
COMPORTEMENT ATTENDU :	Appliquer la pratique d'échaudage et d'étuvage en respectant les techniques professionnelles	
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :	L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant à effectuer l'échaudage et l'étuvage. Il s'agit d'une épreuve tenant compte l'évaluation des connaissances pratiques et des habiletés liées à la réalisation de ces deux phases principales de préparation de vanille. Cette évaluation devrait s'inspirer le plus réalistement possible d'une situation de préparation professionnelle de vanille.	
MATÉRIEL – LOGISTIQUE POUR UN GROUPE D'APPRENANTS		
Matériels : grosse marmite ou fût, panier, caisse, eau, couvertures, caisse, thermomètre, chronomètre, ...		

Lieux : l'épreuve peut se dérouler à domicile d'un partenaire ou au centre de formation agricole et rurale alloué à la formation de PPV.

DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

L'épreuve repose sur la démonstration de la part de l'apprenant qu'il comprend l'importance de l'échaudage et l'étuvage après avoir effectué la récolte de gousses. C'est une épreuve qui consiste à préparer convenablement les gousses afin de les rendre aptes à bien conserver.

Cette épreuve pourrait comprendre des étapes permettant l'évaluation des connaissances pratiques et des habiletés pratiques. Pour cette raison, elle se subdivise ainsi :

Composante 1 : Echaudage

A partir des gousses récoltées et triées, on s'attend à ce que l'apprenant puisse réaliser toutes les opérations liées à l'échaudage de la vanille. Il devait réaliser l'échaudage de la vanille aussi bien en parfaite maturité que fendue et fanée en respectant bel et bien la température d'échaudage, le trempage approprié, la parfaite mortification et la bonne couverture de la vanille chaude dans la caisse.

Composante 2 : Etuvage

Après échaudage, on s'attend à ce que l'apprenant puisse respecter correctement le laps de temps nécessaire pour garder les gousses avec une température bien déterminée dans la caisse afin d'assurer finalement une mortification très uniforme.

CONSIGNES PARTICULIÈRES

- L'épreuve est conçue pour permettre une évaluation individuelle des apprenants et s'avère importante pour valider le comportement relatif à l'exécution de l'échaudage et l'étuvage ;
- L'évaluation repose sur la mise en situation s'inspirant de la réalité du marché du travail et de l'observation en contexte réel de l'échaudage et l'étuvage ;
- Les composantes de l'épreuve sont présentées selon un cheminement logique respectant la méthodologie d'élaboration des référentiels en APC ;
- Une fiche d'évaluation sera complétée individuellement pour chaque apprenant. Les critères particuliers d'évaluation y sont présentés. La fiche pourra être partagée aux apprenants au début du module en respect de la philosophie de l'évaluation en APC.

FICHE D'ÉVALUATION

Compétence 13 - Réaliser l'échaudage et l'étuvage

Code : PPV-C13

Informations générales

Nom de l'apprenant : _____

Établissement d'enseignement : _____

Date de l'évaluation : _____

Résultat	
SUCCÈS	ÉCHEC



Signature du formateur : _____

ÉLÉMENTS D'OBSERVATION

	Jugement		Résultat
	OUI	NON	
1. ECHAUDAGE			0 ou 15
1.1 Respect de la température d'échaudage			
- Volume juste d'eau d'échaudage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
- Valeur adéquate de la température d'eau	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.2 Justesse du trempage			0 ou 20
- Mise en panier conforme de gousses	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
- Temps de trempage respecté	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
- Temps de retrempage approprié	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.3 Mortification parfaite de la vanille			0 ou 20
- Changement approprié de la couleur initiale de gousses	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
- Bonne résistance à la cassure de gousses	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.4 Conformité des couches de couvertures			0 ou 20
- Disposition conforme de couvertures	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
- Nombre adéquat des couches de couverture	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2. ETUVAGE			0 ou 25
2.1 Conformité de l'étuvage			
- Respect du temps de mise en caisse	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
- Température adéquate de l'étuvage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
- Gousses de couleur marron foncé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
TOTAL :			/100

Seuil de réussite : 75 points**Règles de verdict : satisfaction aux exigences des critères 1.2 et 2.1**

Remarques

COMPÉTENCE 14 : Effectuer le séchage

FICHE DESCRIPTIVE DE L'ÉPREUVE		
TITRE MODULE 14 :	Séchage	CODE : PPV-C14
DURÉE MODULE:	40 heures	DURÉE DE L'ÉPREUVE : 2 heures
COMPORTEMENT ATTENDU :	Appliquer les techniques de séchage professionnel	
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :	L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant à effectuer le séchage. Il s'agit d'une épreuve tenant compte l'évaluation des connaissances pratiques et des habiletés liées à la modalité de séchage, le décaissement, la procédure de séchage et le triage sèche de gousses préparées. Cette évaluation devrait s'inspirer le plus réalistement possible d'une situation de préparation de vanille.	
MATÉRIEL – LOGISTIQUE POUR UN GROUPE D'APPRENANTS		
Matériels : Caisse, couvertures ou gony, claies, étagères, magasin, toiture, ...		
Lieux : l'épreuve peut se dérouler à domicile d'un partenaire ou dans un espace alloué à la préparation de vanille d'un centre de formation agricole et rurale.		
DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE		
<p>L'épreuve repose sur la démonstration de la part de l'apprenant qu'il comprend l'importance du séchage de gousses préparées après avoir réalisé l'étuvage.</p> <p>Cette épreuve pourrait comprendre des étapes permettant l'évaluation des connaissances pratiques et des habiletés pratiques. Pour cette raison, elle se subdivise ainsi :</p> <p>Composante 1 : Modalité de séchage Après l'étuvage de la vanille, on s'attend à ce que l'apprenant puisse déterminer exactement le temps opportun d'ouverture de la caisse et respecter aussi le temps de refroidissement de la vanille selon l'importance de la quantité mise en caisse.</p> <p>Composante 2 : Décaissement On s'attend à ce que l'apprenant puisse faire sortir convenablement la vanille en évitant préalablement les gaz nocifs émanant de la caisse. Il devrait également assurer l'obtention exacte d'un même niveau d'engraissement de gousses aussi bien fendues que non fendues, le repérage approprié et surtout l'interprétation conforme de différentes couleurs de gousses décaissées.</p> <p>Composante 3 : Procédure de séchage On s'attend à ce que l'apprenant puisse effectuer exactement le soicillage selon la condition climatique rencontrée et la dessiccation à l'ombre. Il devrait respecter le temps jugé nécessaire et suffisant pour toutes les opérations appropriées de séchage.</p> <p>Composante 4 : Triage sèche On s'attend à ce que l'apprenant puisse trier et dresser correctement les gousses sèches. Il devrait aussi juger qualitativement le degré de la dessiccation et supprimer adéquatement la courbure pour avoir de vanilles de types secs, placées en malle pour affinage.</p>		
CONSIGNES PARTICULIÈRES		

- L'épreuve est conçue pour permettre une évaluation individuelle des apprenants et s'avère importante pour valider le comportement relatif à la réalisation du séchage ;
- L'évaluation repose sur la mise en situation s'inspirant de la réalité du marché du travail et de l'observation en contexte réel du séchage professionnel ;
- Les composantes de l'épreuve sont présentées selon un cheminement logique respectant la méthodologie d'élaboration des référentiels en APC ;
- Une fiche d'évaluation sera complétée individuellement pour chaque apprenant. Les critères particuliers d'évaluation y sont présentés. La fiche pourra être partagée aux apprenants au début du module en respect de la philosophie de l'évaluation en APC.

FICHE D'ÉVALUATION

Compétence 14 - Effectuer le séchage

Code : PPV-C14

Informations générales

Nom de l'apprenant : _____

Établissement d'enseignement : _____

Date de l'évaluation : _____

Signature du formateur : _____

Résultat	
SUCCÈS	ÉCHEC
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

ÉLÉMENTS D'OBSERVATION

	Jugement		Résultat
	OUI	NON	
1. MODALITÉ DE SÉCHAGE 1.1 Connaissance exacte et respect du temps nécessaire - Début d'ouverture de la caisse - Refroidissement de la vanille	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	0 ou 10
2. DÉCAISSEMENT 2.1 Obtention juste d'un même niveau d'engraissement - Gousses fendues - Gousses non fendues 2.2 Repérage pertinent des gousses et bonne interprétation - Couleur encore verte claire - Couleur blanchâtre - Couleur marron foncé	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	0 ou 10 0 ou 20
3. PROCÉDURE DE SÉCHAGE 3.1 Respect du soicillage - 1 ^{er} jour - 2 ^{ème} jour au 5 ^{ème} jour	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	0 ou 15

- 6 ^{ème} jour au 10 ^{ème} jour	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 15
3.2 Respect de la dessiccation à l'ombre			
- Début de la dessiccation à l'ombre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
- Par tête	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
- Mise en claies	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
4. TRIAGE SÈCHE			
4.1 Précision de triage par catégorie			0 ou 20
- Catégorie sèche	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
- Catégorie demi sèche	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
- Catégorie demi grosse	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
- Catégorie grosse	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
4.2 Conformité de la mise en malle de vanilles			0 ou 10
- Gousses sèches adéquates	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
TOTAL :		/100	
Seuil de réussite: 75 points			
Règles de verdict : satisfaction aux exigences des critères 3.1 et 3.2			
Remarques			

COMPÉTENCE 15 : Exécuter l'affinage

FICHE DESCRIPTIVE DE L'ÉPREUVE		
TITRE MODULE 15 :	Affinage	CODE : PPV-C15
DURÉE MODULE:	40 heures	DURÉE DE L'ÉPREUVE : 2 heures
COMPORTEMENT ATTENDU :	Appliquer les techniques d'affinage professionnel	
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :	L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant à exécuter l'affinage. Il s'agit d'une épreuve tenant compte l'évaluation des connaissances pratiques et des habiletés liées à la mise en bottes, la mise en caisse et l'enlèvement de gousses malades. Cette évaluation devrait s'inspirer le plus réalistement possible d'une situation de préparation de vanille.	
MATÉRIEL – LOGISTIQUE POUR UN GROUPE D'APPRENANTS		
Matériels : Manuels de procédure, fiches de tâches, raphia, caisse et papier paraffiné		
Lieux : l'épreuve peut se dérouler à domicile ou magasin d'un partenaire ou dans le magasin alloué au programme de PPV d'un centre de formation agricole et rurale.		
DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE		

L'épreuve repose sur la démonstration de la part de l'apprenant qu'il comprend l'importance de l'affinage après avoir effectué le séchage de gousses préparées. C'est une épreuve qui consiste à envelopper préalablement les gousses dans un papier spécial avant de les enfermer dans des boîtes en fer blanc.

Cette épreuve pourrait comprendre des étapes permettant l'évaluation des connaissances pratiques et des habiletés pratiques. Pour cette raison, elle se subdivise ainsi :

Composante 1 : Mise en bottes

A partir des gousses sèches en malle, on s'attend à ce que l'apprenant puisse séparer correctement les gousses sèches fendus et les gousses sèches non fendues. Ensuite, il devrait aussi respecter la mise en bottes de vanille.

Composante 2 : Mise en caisse

On s'attend à ce que l'apprenant puisse conserver exactement les gousses en bottes à l'abri de l'air libre dans des caisses tapissées.

Composante 3 : Gousses malades

On s'attend à ce que l'apprenant puisse réaliser convenablement le contrôle périodique de gousses durant le stockage en caisse et enlever pertinemment les gousses malades.

CONSIGNES PARTICULIÈRES

- L'épreuve est conçue pour permettre une évaluation individuelle des apprenants et s'avère importante pour valider le comportement relatif à l'exécution de l'affinage ;
- L'évaluation repose sur la mise en situation s'inspirant de la réalité du marché du travail et de l'observation en contexte réel de l'affinage professionnel ;
- Les composantes de l'épreuve sont présentées selon un cheminement logique respectant la méthodologie d'élaboration des référentiels en APC ;
- Une fiche d'évaluation sera complétée individuellement pour chaque apprenant. Les critères particuliers d'évaluation y sont présentés. La fiche pourra être partagée aux apprenants au début du module en respect de la philosophie de l'évaluation en APC.

FICHE D'ÉVALUATION

Compétence 15 - Exécuter l'affinage

Code : PPV-C15

Informations générales

Nom de l'apprenant : _____

Établissement d'enseignement : _____

Date de l'évaluation : _____

Résultat	
SUCCÈS	ÉCHEC
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Signature du formateur : _____

ÉLÉMENTS D'OBSERVATION

	Jugement		Résultat
	OUI	NON	
1. MISE EN BOTTES			
1.1 Connaissance et respect de la mise en bottes de gousses sèches fendues			0 ou 25
- Séparation adéquate de gousses sèches fendues	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
- Mise en bottes exacte de gousses de même longueur <i>Tolérance : un intervalle de demi-centimètre sur la longueur est accepté</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
- Utilisation appropriée du raphia			
1.2 Connaissance et respect de la mise en bottes de gousses sèches non fendues			0 ou 25
- Séparation adéquate de gousses sèches non fendues	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
- Mise en bottes exacte de gousses de même longueur <i>Tolérance : un intervalle de demi-centimètre sur la longueur est accepté</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
- Utilisation appropriée du raphia	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2. MISE EN CAISSE			
2.1 Conformité de conservation de gousses en bottes			0 ou 25
- Disposition correcte de gousses	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
- Protection contre la dessiccation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
- Utilisation exacte de caisses tapissées de papier paraffiné	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
3. GOUSSES MALADES			
3.1 Repérage périodique de gousses malades			0 ou 15
- Fréquence de contrôle appropriée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
3.2 Justesse de l'enlèvement de gousses malades			0 ou 10
- Agissement minutieux d'enlèvement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
TOTAL :			/100

Seuil de réussite: 75 points

Règles de verdict : satisfaction aux exigences de critère 2.1

Remarques

COMPÉTENCE 16 : Procéder au conditionnement du produit

FICHE DESCRIPTIVE DE L'ÉPREUVE		
TITRE MODULE 16 :	Conditionnement	CODE : PPV-C16
DURÉE MODULE:	40 heures	DURÉE DE L'ÉPREUVE : 2 heures
COMPORTEMENT ATTENDU :	Appliquer le conditionnement de qualité et de normes du produit dans le magasin	
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :	L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant à procéder au conditionnement du produit. Il s'agit d'une épreuve qui tient compte l'évaluation des connaissances pratiques et des habiletés inhérentes au conditionnement dans le magasin et la classification qualitative des gousses. Cette évaluation devrait s'inspirer le plus réalistement possible d'une situation dans le magasin de stockage de la vanille.	
MATÉRIEL – LOGISTIQUE POUR UN GROUPE D'APPRENANTS		
Matériels : Manuels de procédure, fiches de tâches, fil multifilament spécialement conçu pour la vanille, raphia, balance, boîte en fer blanc et papier paraffiné spécial vanille.		
Lieux : l'épreuve peut se dérouler dans le magasin de stockage de la vanille		
DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE		
<p>L'épreuve repose sur la démonstration de la part de l'apprenant qu'il comprend l'importance du conditionnement des gousses préparées avant leurs exportations. L'épreuve pourrait être basée sur le conditionnement dans le magasin de la vanille préparée vrac ou tout venant et le respect de normes à l'exportation.</p> <p>Cette épreuve pourrait comprendre des étapes permettant l'évaluation des connaissances pratiques et des habiletés pratiques. Pour cette raison, elle se subdivise ainsi :</p> <p>Composante 1 : Conditionnement dans le magasin A partir des gousses préparées vrac, arrivées dans le magasin, on s'attend à ce que l'apprenant puisse réaliser les opérations de conditionnement dans le magasin. Il devrait effectuer convenablement le triage en vrac, le classement, le mesurage, l'emballage, le jaugeage et l'emballage des gousses.</p> <p>Composante 2 : Classification qualitative des gousses On s'attend à ce que l'apprenant puisse classer qualitativement des gousses de vanille avant d'être exportées. Il devrait regrouper exactement ces gousses dans les différentes catégories prescrites suivant les normes à l'exportation.</p>		
CONSIGNES PARTICULIÈRES		
<ul style="list-style-type: none">- L'épreuve est conçue pour permettre une évaluation individuelle des apprenants et s'avère importante pour valider le comportement relatif à l'application du conditionnement de qualité et de normes de vanille préparée dans le magasin ;- L'évaluation repose sur la mise en situation s'inspirant de la réalité du marché du travail et de l'observation en contexte réel de conditionnement dans le magasin ;- Les composantes de l'épreuve sont présentées selon un cheminement logique respectant la méthodologie d'élaboration des référentiels en APC ;		

- Une fiche d'évaluation sera complétée individuellement pour chaque apprenant. Les critères particuliers d'évaluation y sont présentés. La fiche pourra être partagée aux apprenants au début du module en respect de la philosophie de l'évaluation en APC.

FICHE D'ÉVALUATION			
Compétence 16 - Procéder au conditionnement du produit		Code : PPV-C16	
Informations générales			
Nom de l'apprenant : _____			
Établissement d'enseignement : _____			
Date de l'évaluation : _____			
Signature du formateur : _____		Résultat	
		SUCCÈS	ÉCHEC
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION			
	Jugement		Résultat
	OUI	NON	
1. CONDITIONNEMENT DANS LE MAGASIN			
1.1 Conformité de triage en vrac			0 ou 15
- gosses fraîches	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
- gosses sèches	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
- gosses fermentées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
- gosses moisies	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
- gosses mitées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
- gosses poiquées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
- gosses flasques et cuts	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.2 Justesse de classement			0 ou 10
- Gosses noires luisantes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
- Gosses avec légers défauts	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
- Gosses avec des défauts plus marquées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
- Gosses rugueuses et gosses flasques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.3 Mesurage approprié			0 ou 10
- Mesure exacte une par une	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
- Mise en bottes adéquate de gosses de même longueur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
- Utilisation appropriée du raphia pour la mise en bottes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.4 Conformité d'emballage			0 ou 20
- ficelage minutieux avec du fil multifilament spécialement conçu pour la vanille	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
- Mise en paquet adéquate	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
- Poids sensiblement identique de chaque paquet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.5 Justesse de jaugeage			0 ou 10
- Mesure exacte paquet par paquet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

<ul style="list-style-type: none"> - Classement correcte en paquets de même longueur 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 10
1.6 Respect de l'emballage			
<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation adéquate de boîte en fer blanc tapissée de papier paraffiné spécial vanille - Mise en une boîte les paquets de même longueur - Nombre adéquat de paquets par boîte 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
2. CLASSIFICATION QUALITATIVE DES GOUSSES			0 ou 25
2.1 Identification correcte de six catégories de vanille de Madagascar			
<ul style="list-style-type: none"> - Nombre adéquat d'identifications <li style="padding-left: 20px;">Tolérance : un manquement est accepté - Explication appropriée 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
TOTAL :	/100		
Seuil de réussite: 75 points			
Règles de verdict : satisfaction aux exigences de critère 1.4			
Remarques			

COMPÉTENCE 17 : Respecter les formalités administrative et commerciale

FICHE DESCRIPTIVE DE L'ÉPREUVE		
TITRE MODULE 17 :	Formalités administrative et commerciale	CODE : PPV-C17
DURÉE MODULE:	30 heures	DURÉE DE L'ÉPREUVE : 2 heures
COMPORTEMENT ATTENDU :	Appliquer les formalités administrative et commerciale relatives à l'exploitation de la vanille	
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :	L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant à appliquer les formalités administrative et commerciale relatives à l'exercice du métier d'un PPV. C'est une épreuve qui prend en compte à la fois l'évaluation des connaissances théoriques de base, des connaissances pratiques et d'une composante pratique. L'épreuve peut se dérouler en présence de tous les apprenants, bien que l'évaluation soit individuelle. L'environnement de réalisation de l'épreuve devrait s'inspirer le plus réalistement possible d'une situation en milieu de travail de PPV notamment pour la composante de type pratique.	

MATÉRIEL – LOGISTIQUE POUR UN GROUPE D'APPRENANTS

Matériels : Ouvrages de référence

Lieux : l'épreuve peut se dérouler dans la salle de formation affectée au programme de PPV d'un centre de formation agricole et rurale.

DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

Cette épreuve pourrait comprendre des étapes permettant l'évaluation des connaissances aussi bien théoriques que pratiques et des habiletés pratiques. Pour cette raison, elle se subdivise ainsi

Composante 1 : Connaissance de textes et réglementation

On s'attend à ce que l'apprenant puisse citer deux décrets et deux arrêtés spécifiques au métier de PPV. Il pourrait aussi expliquer correctement l'environnement juridique relatif à la vanille.

Composante 2 : Certification bio

On s'attend à ce que l'apprenant puisse expliquer correctement l'importance et l'utilisation appropriée de la certification bio du produit fini.

Composante 3 : Norme malagasy sur la vanille

On s'attend à ce que l'apprenant puisse expliquer brièvement trois points essentiels de la norme malagasy sur la vanille.

Composante 4 : Outils de gestion et de commercialisation

On s'attend à ce que l'apprenant puisse établir convenablement les outils de gestion et de commercialisation. Il pourrait aussi utiliser justement ces outils avec précision et rapidité de services.

CONSIGNES PARTICULIÈRES

- L'épreuve est conçue pour permettre une évaluation individuelle des apprenants et s'avère importante pour valider le comportement relatif à l'application de formalités administrative et commerciale dans le cadre du métier de PPV ;
- L'évaluation repose sur la mise en situation s'inspirant de la réalité du marché du travail ;
- Les composantes de l'épreuve sont présentées selon un cheminement logique respectant la méthodologie d'élaboration des référentiels en APC ;
- Une fiche d'évaluation sera complétée individuellement pour chaque apprenant. Les critères particuliers d'évaluation y sont présentés. La fiche pourra être partagée aux apprenants au début du module en respect de la philosophie de l'évaluation en APC.

FICHE D'ÉVALUATION

Compétence 17 - Respecter les formalités administrative et commerciale

Code : PPV-C17

Informations générales

Nom de l'apprenant : _____

Établissement d'enseignement : _____

Date de l'évaluation : _____

Signature du formateur : _____

Résultat	
SUCCÈS	ÉCHEC
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

ÉLÉMENTS D'OBSERVATION

	Jugement		Résultat
	OUI	NON	
1. CONNAISSANCE DE TEXTES ET RÉGLEMENTATION 1.1 Connaissance juste de l'environnement juridique relatif à la vanille - Identification juste de 2 décrets - Identification juste de 2 arrêtés - Explication correcte de l'environnement	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	0 ou 25
2. CERTIFICATION BIO 2.1 Utilisation appropriée du certificat bio - Explication appropriée du fondement biologique - Explication de l'importance du certificat	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	0 ou 10
3. NORME MALAGASY SUR LA VANILLE 3.1 Compréhension juste de la norme malagasy sur la vanille - Évaluation de trois points essentiels - Explication correcte de chaque point identifié	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	0 ou 25
4. OUTILS DE GESTION ET DE COMMERCIALISATION 4.1 Utilisation juste de différents outils - Intitulé juste - Forme adéquate - Fond approprié 4.2 Compréhension appropriée de tous les éléments - Éléments adéquats - Désignation normalisée	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	0 ou 20 0 ou 20
TOTAL:			/100

Seuil de réussite: 75 points

Règles de verdict : satisfaction aux exigences de critère 3.1

Remarques

COMPÉTENCE 18 : Appliquer une démarche de vente

FICHE DESCRIPTIVE DE L'ÉPREUVE		
TITRE MODULE 18 :	Démarche de vente	CODE : PPV-18
DURÉE MODULE :	30 heures	DURÉE DE L'ÉPREUVE : 2 heures
COMPORTEMENT ATTENDU :	Pratiquer la démarche de vente de la vanille selon la spécificité des clients.	
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :	L'évaluation a pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant à pratiquer la démarche de vente de la vanille. Il s'agit d'une épreuve tenant compte l'évaluation de la connaissance du cours de la vanille, la négociation avec des clients, l'offre de services et le bilan final de la démarche de vente. L'environnement de réalisation de l'épreuve devrait s'inspirer le plus réalistement possible d'une situation en milieu de travail de PPV notamment pour la composante de type pratique.	
MATÉRIEL – LOGISTIQUE POUR UN GROUPE D'APPRENANTS		
Matériels : Fiches de vente et ouvrages de référence.		
Local : L'épreuve peut se dérouler à la fois dans la salle de formation et dans le magasin de stockage du produit.		
DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE		
<p>Cette épreuve repose sur la démonstration de la part de l'apprenant qu'il comprend l'importance d'une démarche de vente appropriée et qu'il peut en pratiquer adéquatement dans les diverses situations qui se présentent à lui afin d'adapter son comportement.</p> <p>L'épreuve présentée à l'apprenant pourrait être basée sur un cas concret de négociation avec des partenaires qui veulent acheter toutes les catégories de vanille avec des prix différents selon leurs qualités respectives. La démarche devrait aboutir à l'élaboration, en commun accord, d'une convention ou un contrat de partenariat concernant la vente de la vanille préparée en respectant une offre de services de qualité d'un PPV. Dans ce cas, le formateur joue à la fois le rôle du partenaire et celui d'évaluateur de l'épreuve.</p> <p>Pour démontrer que la compétence est acquise, les composantes suivantes devraient être prises en compte dans l'épreuve :</p> <p>Composante 1 : Connaissance du cours de la vanille</p> <p>On s'attend à ce que l'apprenant puisse présenter convenablement aux partenaires les différents prix selon les catégories de la vanille.</p> <p>Composante 2 : Négociation avec les partenaires</p> <p>On s'attend à ce que l'apprenant applique correctement la technique de négociation gagnant-gagnant au regard du partenaire. Il devrait aussi présenter d'une façon adéquate aux partenaires un type de convention ou contrat conforme à la situation de vente.</p> <p>Composante 3 : Offre de services</p> <p>En se basant sur la convention ou le contrat de partenariat, on s'attend à ce que l'apprenant puisse servir</p>		

pertinemment les partenaires en respectant la courtoisie et l'accueil commercial ainsi que la conformité de la livraison.

Composante 4 : Bilan final

On s'attend à ce que l'apprenant puisse présenter adéquatement le bilan final de la vente réalisée tant sur la conformité du contenu que sur l'authenticité du bilan effectué.

CONSIGNES PARTICULIÈRES

- L'épreuve est conçue pour permettre une évaluation individuelle des apprenants mais pourrait permettre de placer ceux-ci dans un contexte de démarche de vente d'un PPV ;
- L'évaluation repose sur un scénario s'inspirant de la réalité du marché du travail et de l'observation en contexte réel de la vente de vanille préparée ;
- Les composantes de l'épreuve sont présentées selon un cheminement logique respectant la méthodologie d'élaboration des référentiels en APC ;
- Une fiche d'évaluation sera complétée individuellement pour chaque apprenant. Les critères particuliers d'évaluation y sont présentés. La fiche pourra être partagée aux apprenants au début du module en respect de la philosophie de l'évaluation en APC.

FICHE D'ÉVALUATION

Compétence 18- Appliquer une démarche de vente

Code : PPV-C18

Informations générales

Nom de l'apprenant : _____

Établissement d'enseignement : _____

Date de l'évaluation : _____

Signature du formateur : _____

Résultat	
SUCCÈS	ÉCHEC
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

ÉLÉMENTS D'OBSERVATION

	Jugement		Résultat
	OUI	NON	
1. CONNAISSANCE DU COURS DE LA VANILLE 1.1 Justesse du prix unitaire de chaque catégorie de vanille - Catégorie extra - Catégorie prima - Catégorie supérieure - Catégorie courante - Catégorie « CUTS »	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	0 ou 25
2. NÉGOCIATION AVEC LES PARTENAIRES 2.1 Conformité du contrat ou de convention de partenariat - Évaluation du contenu - Évaluation du montant	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	0 ou 20
3. OFFRE DE SERVICES 3.1 Respect du courtois et de l'accueil commercial - Courtoisie appropriée - Accueil commercial adéquat - 3.3 Conformité de livraison par rapport à la vente - Qualité conforme du produit livré - Respect du temps prévu pour la livraison	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	0 ou 20 0 ou 20
4. BILAN FINAL 4.1 Conformité sur les contenus du bilan - Présentation appropriée de contenus - Précision du calcul - Authenticité du bilan	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	0 ou 15
TOTAL :			/100

Seuil de réussite : 75 points

Règle de verdict : satisfaction aux exigences de critère 2.1

Remarques

COMPÉTENCE 19 : S'initier à la création et à la gestion d'une PME

FICHE DESCRIPTIVE DE L'ÉPREUVE		
TITRE MODULE 19 :	Culture Entrepreneuriale (cas de la PME)	CODE : PPV-C19
DURÉE MODULE :	30 heures	DURÉE DE L'ÉPREUVE : 2 heures
COMPORTEMENT ATTENDU :	Comprendre les fondements nécessaires à la création et à la gestion d'une PME.	
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :	L'épreuve a pour but d'évaluer l'apprenant à l'acquisition des fondements nécessaires à la création et à la gestion d'une PME. C'est une épreuve qui prend en compte à la fois l'évaluation des connaissances de base, des connaissances pratiques et d'une composante pratique. L'épreuve peut se dérouler en présence de tous les apprenants, bien que l'évaluation soit individuelle. Puisque ce module repose sur les fondements nécessaires à la mise en place et la gestion d'une PME, ce seront ces aspects qui seront surtout évalués par l'entremise d'une étude d'un cas simple.	
MATÉRIEL – LOGISTIQUE POUR UN GROUPE D'APPRENANTS		
Matériels : Les outils de gestion d'une entreprise adaptés aux besoins de l'évaluation, les manuels/canevas, les textes et les lois régissant la modalité de création d'entreprise (PCG, bilan, journal, grand livre, balance, compte de résultat, GANTT, pièces justificatives...).		
Local : L'épreuve peut se dérouler dans la salle de formation de PPV		
DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE		
Cette épreuve pourrait comprendre des étapes permettant l'évaluation des connaissances, des connaissances pratiques et des habiletés pratiques.		
L'épreuve repose sur une étude de cas présentée à l'apprenant. Le texte de l'étude de cas pourrait être d'une longueur d'une page et présenter le cas d'une PME qui intervient dans la filière de la vanille. Ladite entreprise présente certaines difficultés en lien avec les caractéristiques de l'entrepreneur, les besoins en ressources et certaines informations qui seront nécessaires pour répondre aux questions retrouvées dans le texte. Ladite entreprise souhaite aussi élaborer un plan d'affaires et sollicite l'apprenant de l'aider, avec les informations disponibles. Ensuite, elle mentionne avoir reçu deux offres de financement pour la plantation et la préparation de vanille et sollicite aussi l'appui technique de l'apprenant.		
Composante 1 : Connaissance du monde des affaires À partir de l'étude de cas, on s'attend à ce que l'apprenant puisse repérer 05 termes liés à la création et gestion d'une PME et qu'il puisse brièvement expliquer ceux-ci.		
Composante 2 : Environnement de l'Entreprise À partir de l'étude de cas présentée au regard de la PME, on pourrait demander à l'apprenant de déterminer la forme juridique de l'entreprise. Par la suite, on pourrait lui demander de présenter brièvement un autre type de forme juridique et d'expliquer les différences entre celle-ci et la PME de l'étude de cas.		
Composante 3 : Connaissance des qualités d'un Entrepreneur À partir de l'étude de cas présentée et de la problématique soulignée au sein de la PME, l'apprenant pourrait identifier 5 qualités ou responsabilités propres à l'entrepreneur et qui sont absentes dans le cas de la PME présentée.		

Composante 4 : Connaissance des ressources pour la gestion d'une PME

On pourrait demander à l'apprenant d'identifier les différentes catégories de ressources (humaines, matérielles, financières) et d'associer (en utilisant l'étude de cas), celles qui sont présentées dans le texte.

Composante 5 : Législation applicable à la PME

À partir de l'information présentée dans l'étude de cas, on pourrait demander à l'apprenant de citer un droit et une obligation de la PME (selon le statut et les détails soumis dans l'étude de cas).

Composante 6 : Conception d'un projet/plan d'affaire

On pourrait demander à l'apprenant de présenter les composantes d'un plan d'affaires et d'y associer les informations retrouvées dans l'étude de cas (par exemple, la description de l'entreprise, la clientèle ciblée, etc.). On pourrait aussi demander à l'apprenant d'identifier les informations manquantes (celles qui ne sont pas présentes dans l'étude de cas) et de proposer des éléments pertinents jugés nécessaires.

Composante 7 : Habiletés de négociation d'un projet/plan d'affaires

À partir de l'étude de cas, on pourrait demander à l'apprenant de faire une courte analyse de deux offres reçues et de recommander celle qui lui paraît la plus avantageuse, en se fondant sur 3 éléments pour soutenir son analyse.

Composante 8 : Analyse des conditions d'exercice de l'entrepreneur

Toujours à partir de l'étude de cas, on pourrait demander à l'apprenant de présenter ses propres qualités personnelles qui pourraient être mises à contribution dans une telle entreprise, en fonction des difficultés rencontrées par celle-ci. On s'attend aussi que l'apprenant puisse présenter ses qualités en se référant aux conditions d'exercice de l'entrepreneur.

CONSIGNES PARTICULIÈRES

- Les documents utilisés devraient être semblables à la réalité de l'entreprise ;
- L'évaluation repose sur une étude de cas s'inspirant de la réalité du marché du travail ;
- Les composantes de l'épreuve sont présentées selon un cheminement logique respectant la méthodologie d'élaboration des référentiels et guides en APC ;
- L'apprenant a bel et bien le droit aux manuels et aux notes de cours ;
- Une fiche d'évaluation sera complétée individuellement pour chaque apprenant. Les critères particuliers d'évaluation y sont présentés. La fiche pourra être partagée aux apprenants au début du module en respect de la philosophie de l'évaluation en APC.

FICHE D'ÉVALUATION

Compétence 19 – S’initier à la création et à la gestion d’une PME

Code : PPV-C19

Informations générales

Nom de l'apprenant : _____

Établissement d'enseignement : _____

Date de l'évaluation : _____

Signature du formateur : _____

Résultat	
SUCCÈS	ÉCHEC
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

ÉLÉMENTS D'OBSERVATION

	Jugement		Résultat
	OUI	NON	
1. CONNAISSANCE DU MONDE DES AFFAIRES			
1.1 Identification adéquate de 5 termes liés à la création et gestion d'une PME:			0 ou 10
- 05 termes adéquats	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Tolérance : un manquement est accepté			
1.2 Compréhension de la terminologie			0 ou 10
- Brève explication de chaque terme	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2. ENVIRONNEMENT DE L'ENTREPRISE			
2.1 Identification appropriée de la forme juridique			0 ou 10
- Éléments pris en compte selon le contexte	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
- Cohérence de la réponse	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2.2 Distinction des types d'entreprise			0 ou 10
- Identification correcte d'un second type d'entreprise	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
- Présentation exacte des spécificités de deux formes juridiques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
- Explications pertinentes et cohérentes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
3. CONNAISSANCE DES QUALITES D'UN ENTREPRENEUR			
3.1 Identification correcte des responsabilités ou qualités d'un entrepreneur			0 ou 10
- 05 qualités ou responsabilités sont présentées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Tolérance : 2 manquements sont acceptés			
4. CONNAISSANCE DES RESSOURCES POUR LA GESTION D'UNE PME			
4.1 Identification adéquate des ressources nécessaires			0 ou 10
- Ressources identifiées cohérentes au contexte	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
- Reconnaissance des catégories	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

<p>5. LEGISLATION APPLICABLE A LA PME</p> <p>5.1 Identification des règles propres à l'entreprise</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification d'un droit adapté au contexte - Identification d'une obligation adaptée au contexte 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>0 ou 10</p>
<p>6. CONCEPTION D'UN PROJET/PLAN D'AFFAIRE</p> <p>6.1 Présentation des composantes d'un plan d'affaires</p> <ul style="list-style-type: none"> - analyse des informations présentées - liens pertinents avec le contexte - repérage adéquat des informations manquantes - ajouts proposés pertinents 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>0 ou 10</p>
<p>7. HABILITES DE NEGOCIATION D'UN PROJET/PLAN D'AFFAIRES</p> <p>7.1 Choix approprié d'une offre</p> <ul style="list-style-type: none"> - Reconnaissance juste de 3 éléments pertinents - Analyse adéquate de l'information - Prise en compte appropriée des conditions de financement - Considération exacte des besoins - Cohérence de l'analyse 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>0 ou 10</p>
<p>8. ANALYSE DES CONDITIONS D'EXERCICE DE L'ENTREPRENEUR</p> <p>8.1 Identification claire de ses qualités</p> <ul style="list-style-type: none"> - Qualités proposées cohérentes avec le contexte - Qualités proposées cohérentes avec les conditions d'exercice de l'entrepreneur 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>0 ou 10</p>
TOTAL:	/100		
Seuil de réussite: 75 points			
Règles de verdict : satisfaction aux exigences des critères 2.1 et 3.1			
Remarques			

COMPÉTENCE 20 : S'intégrer dans le milieu du travail

FICHE DESCRIPTIVE DE L'ÉPREUVE		
TITRE MODULE 20 :	Stage–Plantation et préparation de vanille	CODE : PPV–C20
DURÉE MODULE:	240 heures	DURÉE DE L'ÉPREUVE : 2 heures sur l'ensemble des 40h en salle + 10 heures sur l'ensemble des 200h en entreprise
COMPORTEMENT ATTENDU :	Appliquer les compétences développées en formation et acquérir de nouvelles habiletés.	
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :	L'évaluation a pour but de juger l'engagement et l'intégration de l'apprenant dans le milieu de travail. Elle porterait sur la capacité de l'apprenant à mobiliser ses acquis de l'apprentissage, son implication dans la préparation de son stage, son adaptation dans le monde professionnel. L'épreuve permettrait au candidat de démontrer ses habiletés, attitudes et comportements liés au métier. L'évaluation va se dérouler en continu au centre de formation et en entreprise. Le jugement final se fait à la fin du stage.	
MATÉRIEL – LOGISTIQUE POUR UN GROUPE D'APPRENANTS		
<p>Matériels : <u>Au centre de formation</u> : Canevas de dossier de stage <u>En entreprise</u> : EPI, outillage, matériel et équipement de PPV</p> <p>Local : L'épreuve se déroule, d'une part, dans une salle du centre de formation de PPV et, d'autre part, en entreprise.</p>		
DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE		
<p>Etant donné que cette compétence est la dernière au sein du programme de formation, son évaluation devrait reposer sur l'engagement de l'apprenant à la préparation du stage et sa vie en entreprise.</p> <p>Préparatifs du stage (4 heures en continu sur l'ensemble des 60h en salle)</p> <p>1. Préparation du stage en entreprise : on s'attend à ce que l'apprenant réalise des activités de recherche d'informations et établisse une liste des milieux de stages disponibles liés à la plantation et préparation de vanille, et qu'il présente ses objectifs personnels par écrit.</p> <p>2. Conception du bilan personnel et professionnel : on s'attend à ce que l'apprenant remette une lettre de présentation et CV en respectant les règles d'orthographe, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation associées à la demande de stage. La mise en pratique de technique d'entrevue devrait également être démontrée par un scénario de mise en situation.</p> <p>Vie en entreprise (10 heures en continu tout au long du stage)</p> <p>3. Participation aux travaux liés à la plantation et préparation de vanille : on s'attend à ce que l'apprenant respecte les consignes et directives ainsi que les politiques et protocoles de l'entreprise. Il devrait également démontrer son intérêt pour le travail en prenant en compte la qualité dans l'exécution des tâches qui lui ont été confiées.</p> <p>4. Développement des habiletés professionnelles : on s'attend à ce que l'apprenant travaille de façon sécuritaire et respectueuse de l'environnement. Il devrait démontrer des qualités personnelles et professionnelles permettant son adaptation aux situations rencontrées.</p> <p>5. Évaluation de l'expérience en milieu de travail : on s'attend à ce que l'apprenant puisse présenter son expérience, ses vécus et ses acquis en milieu de stage. Dans sa présentation, il devrait citer les apports positifs du stage, les éléments de compétence personnelle à améliorer, ses appréciations sur la formation ainsi que les méthodologies appliquées et les équipements de l'entreprise.</p>		
CONSIGNES PARTICULIÈRES		
- L'évaluation de l'indicateur N°5 (Évaluation de l'expérience en milieu de travail) est assurée simultanément par le formateur au centre et l'encadreur professionnel en entreprise		

FICHE D'ÉVALUATION

Compétence 20 – S'intégrer dans le milieu du travail

Code : PPV-C20

Informations générales

Nom de l'apprenant : _____

Établissement d'enseignement : _____

Date de l'évaluation : _____

Signature du formateur : _____

Résultat	
SUCCÈS	ÉCHEC
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

ÉLÉMENTS D'OBSERVATION

	Jugement	
	OUI	NON
PREPARATIF		
1. PREPARATION DU STAGE		
1.1 Participation à la recherche d'information	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.2 Liste des milieux de stages disponible	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.3. Description adéquate de ses objectifs personnels	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. CONCEPTION DU BILAN		
2.1. Curriculum vitae et demande de stage en bonne et due forme remis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.2. Technique d'entrevue respectée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
VIE EN ENTREPRISE		
3. PARTICIPATION AUX TRAVAUX		
3.1. Respect des consignes et directives de l'entreprise	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3.2. Recherche de qualité dans les tâches effectuées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. DÉVELOPPER SES HABILITÉS PROFESSIONNELLES		
4.1. Travail réalisé de façon sécuritaire et respectueuse de l'environnement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4.2. Adaptation convenable aux situations rencontrées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. EVALUATION DE L'EXPERIENCE		
5.1. Présentation du stage / son expérience	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
TOTAL :	/10	

Seuil de réussite : 7 des 10 critères d'évaluation dont la satisfaction aux exigences des critères 3.1, 3.2, 4.1, et 4.2

Remarques